

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

29°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 29 - Samedi 30 Mars 2013 - 17/18 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 234 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

9<sup>e</sup> JOURNÉES SCIENTIFIQUES  
ET TECHNIQUES  
**250 experts**  
internationaux  
en hydrocarbures  
attendus à Oran

Page 7

LE DG DE FGAR L'A ANNONCÉ :  
**5 milliards de DA**  
pour la garantie  
des crédits au profit  
des PME

Page 7

MÉDICAMENT  
**3 accords signés**  
avec les entreprises  
italienne Bonatti,  
espagnole EMTE  
et algérienne Softal

Page 10

## DEMANDEURS D'EMPLOI ET CANDIDATS À DES CONCOURS **LA FIN DU CALVAIRE**

Kamel Cherif

Bonne nouvelle pour les demandeurs d'emploi et autres candidats pour divers concours dans la mesure où ils n'auront plus la contrainte de fournir des dossiers administratifs volumineux. Cette décision a été annoncée par le représentant du Premier ministre, jeudi dernier devant les députés de l'Assemblée populaire nationale. Ces mesures entrent dans le cadre de l'application du décret exécutif du mois d'avril 2012. Jusque-là, plusieurs demandeurs d'emploi et candidats à des concours ont été dissuadés par les dossiers à fournir. Cela exerce une pression aussi bien sur les candidats eux-mêmes que sur les employés des mairies qui fournissent d'interminables documents d'état civil à longueur de journée. Ces mesures allègent ainsi les citoyens et les APC où des chaînes interminables sont constatées en raison des demandeurs de documents d'état civil. Le décret exécutif prévoit pour les différents candidats de fournir des demandes manuscrites et des diplômes leur permettant uniquement de participer aux concours, alors que les autres documents ne sont exigés qu'après avoir été reçus. Auparavant, les postulants à des emplois ou pour un simple concours étaient contraints de fournir d'abord un dossier complet et lourd, lequel finissait souvent dans la corbeille, notamment pour ceux qui sont recalés.

Page 3



M. MOHAMED SAÏD CONFIRME :  
**L'avant-projet de**  
loi sur l'audiovisuel  
soumis mercredi  
au gouvernement

Page 5

EMPLOI DANS LE SUD :  
De nouveaux avantages  
fiscaux pour encourager  
les entrepreneurs  
à investir dans la région

Page 6

PREMIER MINISTRE DE LA JUSTICE  
DE L'ALGÉRIE INDÉPENDANTE  
**Me Ammar**  
**Bentoumi**  
nous quitte



Page 24

SCIENCE et VIE  
**MANGER TROP**  
DE VIANDE  
AUGMENTE  
le risque de  
cancer et de maladies  
cardiovasculaires

Pages 12-13

HISTOIRE

LA TUERIE  
DE DESCHMYA  
Par Amar Belkhodja (•)  
La «démocratie»  
par le sang et  
par la fraude

Pages 14, 15

AVRIL 1948 : FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

MCA 3-0 CSC

**Le MCA écarte le CSC**

ESS-CRB, CET APRÈS-MIDI À 17H45

L'Entente dans la peau  
du favori mais...

Page 22

DELLYS (BOUMERDÈS)  
**5 membres**  
d'une même famille  
morts asphyxiés

ALGER

Page 2

ILS ÉGORGENT LEUR AMI BIJOUTIER

**16 ans de réclusion**  
criminelle aux  
2 assassins

Page 16



## MÉTÉO

### 22° à Alger

#### REGIONS NORD :

- Temps partiellement nuageux se couvrant en cours d'après-midi et en soirée avec localement possibilité de quelques pluies. Les vents seront modérés à assez forts (30/60km/h) de secteur ouest à nord-ouest notamment sur les régions du littoral. La mer sera agitée.

### 29° à Tamanrasset

#### REGIONS SUD :

- Temps partiellement voilé notamment sur le nord Sahara. Les vents seront modérés (20/40 km/h) avec localement des soulèvements de sable.

		max	22	min	15°
Alger	max	21°	min	14°	
Oran	max	24°	min	11°	
Annaba	max	26°	min	13°	
Béjaïa	max	29°	min	13°	
Tamanrasset	max	29°	min	13°	



MARDI 23 AVRIL  
À ALGER

### Séminaire sur les règles d'origine et les accords préférentiels

La CACI organisera un séminaire sur les « règles d'origine et les accords préférentiels», le mardi 23 avril 2013 à 09h00 à l'hôtel « Hilton », sis à El Mohammadi - Alger. Ce séminaire vise l'objectif d'assurer aux opérateurs économiques activant dans le domaine du commerce extérieur et aux exportateurs, notamment, une meilleure compréhension de la notion des Règles d'origine et les différentes approches et dispositions permettant la définition de l'origine de leurs produits.

Cinq membres d'une même famille ont trouvé la mort durant la nuit de jeudi à vendredi asphyxiés par du monoxyde de carbone dans la nouvelle ville de Dellys (70 km à l'est de Boumerdes), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Il s'agit des parents et de leurs trois enfants qui sont décédés, en plein sommeil, suite à leur asphyxie, a-t-on précisé, ajoutant que le drame a été découvert vendredi matin par un autre membre de la même famille à son retour à la maison. Le rescapé qui a passé la nuit chez ses grands-parents a fait la découverte macabre des cinq corps inanimés, indiqué la même source, ajoutant que les personnes décédées ont été transférées à l'hôpital de Dellys. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin de déterminer les tenants et aboutissants de cet incident, a par ailleurs souligné la Protection civile.

### BANQUES

## La BNA ouvre 2 nouvelles agences à Blida et à Amouche, wilaya de Sétif

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a étendu son réseau commercial en ouvrant deux nouvelles agences à Blida et à Amouche, dans la wilaya de Sétif, pour améliorer ses services auprès de ses clients, a indiqué la BNA dans un communiqué.

La nouvelle agence de la commune de Amouche sera inaugurée demain, a précisé la même source.

«Ce maillage quantitatif à l'échelle nationale se poursuit également avec l'amélioration qualitative du réseau» de



### SEAL : À PARTIR DE DEMAIN Suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue à partir de demain dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué.

Cette suspension intervient en raison de coupures électriques programmées en vue de la mise en œuvre des travaux de sécurisation des installations électriques sur le périmètre de la wilaya d'Alger, en prévision de la saison estivale, a-t-on précisé de même source. Ces coupures électriques qui provoqueront des perturbations dans l'alimentation en eau potable, sont programmées les 31 mars, 2, 4 et 7 avril prochain de 00h à 04h au niveau du complexe hydraulique "Prise d'eau" d'El Harrach.

Ces perturbations toucheront les communes de Bourouba, Gué de Constantine (en partie), Bachdjerrah, Magharia, Kouba (en partie), Belouzdad, Sidi M'Hamed, Hussein Dey, El Mouradia, Alger-centre (en partie), Hydra, Bir Mourad Raïs, Birkhadem (en partie), El Biar et Ben Aknoun (en partie), a indiqué la SEAL dans son communiqué. La SEAL a assuré, cependant, qu'un dispositif de citernaire sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers, et réduire, ainsi, les désagréments pour la population. Elle a également affirmé qu'«elle mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité du service».



### BOUMERDES

## 5 membres d'une même famille morts asphyxiés à Dellys

la banque, précise la même source selon laquelle la BNA compte actuellement 205 agences à travers le territoire national.

La BNA annonce par ailleurs que son agence d'El Eulma (Sétif) va être transférée vers de nouveaux locaux avec notamment un nouvel aménagement répondant aux standards en matière de prestations de services et une présence des agences de la banque selon le nombre d'habitants, ajoute le communiqué. «Cette démarche clientèle est accom-

### SA BOUTIQUE D'HABILLEMENT OUvre ce matin Tommy Hilfiger s'installe à Alger

Tommy Hilfiger, la marque américaine ouvre ses portes aujourd'hui.

La modernité accrocheuse va s'installer en Algérie pour notre plus grand bonheur. Une première en Algérie, la grande enseigne internationale Tommy Hilfiger, spécialiste des vêtements pour homme et femme, va ouvrir sa première boutique ce matin.

L'ouverture officielle du magasin situé au 11bis Bois Des Cars 2, Dely-Ibrahim, aura lieu aujourd'hui à 10h00 pour la presse et l'après-midi pour le grand public.

L'implantation de la marque Tommy Hilfiger en Algérie s'est faite par le biais de Playmode, distributeurs officiels et exclusifs de grandes marques telles que Nike, Converse, Levis, DIM et Tommy Hilfiger. Aujourd'hui, la marque est une tendance de



qualité reconnue dans le monde entier. Son créateur, Thomas Hilfiger, figure en tête de liste des 10 meilleurs designers. Cette marque compte plus de 900 boutiques à travers le monde depuis 2006.

### ALGERIA 2.0

### DU 15 AU 20 AVRIL AU CYBER PARC DE SIDI ABDELLAH Edition 2013 d'ALGERIA 2.0

Considéré comme le « carrefour International des professionnels des TIC », cet événement est placé sous le Haut patronage de M. Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et en partenariat officiel avec l'Agence nationale de promotion et développement des parcs technologiques. L'édition 2013 d'ALGERIA 2.0, se veut une opportunité pour la mise en relation des professionnels des TIC et du web avec les opérateurs économiques.



## SELLAL CONFIRME Les mesures liées aux concours et examens de recrutement simplifiées à l'extrême

Le premier ministre M. Abdelmalek Sellal a affirmé jeudi à Alger que la réglementation en vigueur a allégé "au maximum" les mesures liées aux concours et examens de recrutement, avec le souci de leur conférer une "totale transparence".

M. Sellal, représenté par le ministre des relations avec le Parlement, M. Mahmoud Khedri à la session de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, a souligné que la panoplie des lois qui régissent les concours et examens de recrutement "a connu récemment une amélioration sensible en termes d'allégement de toutes les conditions et procédures liées à l'organisation de ces concours".

"Cette amélioration vise, a ajouté M. Sellal, à conférer "la transparence totale" qui doit caractériser ces concours, à travers toutes les étapes de leur organisation et déroulement, et ce, pour garantir leur intégrité et préserver les droits des candidats". Le décret exécutif 194-12 promulgué le 25 avril 2012 a consacré de nouveaux principes et règles "allant précisément dans le sens d'alléger la procédure et de conférer la flexibilité nécessaire" aux différentes étapes du processus d'organisation des concours et examens devant permettre l'accès à des fonctions publiques, et aussi pour définir les responsabilités des intervenants". M. Sellal a indiqué que les documents constituant les dossiers de candidature à ces concours et examens de recrutement ont été allégés et qu'ils "se limitant désormais aux documents indispensables sur la base desquels le candidat doit satisfaire aux conditions légales requises pour pouvoir participer à ces concours selon leur nature et leur déroulement".

Le dossier de candidature, pour ce qui est des concours-tests, est constitué d'une copie conforme de l'original légalisé du diplôme exigé, d'une copie conforme légalisée du document attestant de la situation du candidat vis-à-vis du Service national, d'une copie conforme légalisée de l'original de la carte nationale d'identité et enfin d'un casier judiciaire en cours de validité. Pour ce qui est des concours sur la base du diplôme, M. Sellal a indiqué que le dossier de candidature, en plus des documents soulignés, doit comporter un certificat de travail attestant de l'expérience professionnelle du candidat, si attestation il y a, un relevé des notes du cursus scolaire, et tout document attestant des travaux et études réalisés par le candidat, en cas de besoin, et enfin un document prouvant que le candidat a suivi des études supérieures au diplôme exigé dans la spécialité, a poursuivi M. Sellal, ajoutant que les autres documents administratifs relatifs à la situation individuelle et familiale ne seront exigés qu'après la réussite du candidat au concours.

APS

## ALLÈGEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS : La fin du calvaire pour les demandeurs d'emploi et candidats à des concours



Kamel Cherif

**Bonne nouvelle pour les demandeurs d'emploi et autres candidats pour divers concours dans la mesure où ils n'auront plus la contrainte de fournir des dossiers administratifs volumineux. Cette décision a été annoncée par le représentant du Premier ministre, jeudi dernier devant les députés de l'Assemblée populaire nationale.**

Ces mesures entrent dans le cadre de l'application du décret exécutif du mois d'avril 2012. Jusque-là, plusieurs demandeurs d'emploi et candidats à des concours ont été dissuadés par les dossiers à fournir. Cela exerce une pression aussi bien sur les candidats eux-mêmes que sur les employés des mairies qui fournissent d'interminables documents d'état-civil à longueur de journée. Ces mesures allègent ainsi les citoyens et les APC où des chaînes interminables sont constatées en raison des demandeurs de docu-

ments d'état civil. Le décret exécutif prévoit pour les différents candidats de fournir des demandes manuscrites et des diplômes leur permettant uniquement de participer aux concours, alors que les autres documents ne sont exigés qu'après avoir été reçus.

Auparavant, les postulants à des emplois ou pour un simple concours étaient contraints de fournir d'abord un dossier complet et lourd, lequel finira souvent dans la corbeille, notamment pour ceux qui ne sont pas reçus. Le gouvernement aura ainsi épargné aux candidats toutes les tracasseries administratives.

L'allègement des dossiers n'entame en rien la transparence des concours et des procédés de recrutement dans la mesure où l'administration et les entreprises chargées du recrutement ont toute latitude d'exiger par la suite des dossiers complets.

Ces mesures s'inscrivent en droite ligne avec les décisions prises par le gouvernement dans le but d'améliorer le service public et d'aller vers le bien-être du citoyen. Il

s'agit d'estomper la pression sur les services des APC chargés de délivrer des documents, mais aussi d'éviter aux citoyens les longues attentes et longs déplacements.

Des personnes sont souvent contraintes de se déplacer à des centaines de kilomètres pour retirer un extrait de naissance de leur lieu de naissance. Cela encourage en quelque sorte la création d'un système de clientélisme, devenu un moyen de chantage pour ne pas dire de corruption pour certains agents véreux, lesquels monnaient la délivrance des documents administratifs et d'état civil contre des pourboires pour les personnes venant d'autres wilayas. Cela a été malheureusement constaté au niveau de certaines APC.

Pour mettre fin à ces pratiques, le gouvernement a décidé de simplifier au maximum les dossiers à fournir pour les concours. Il s'agit en fait de l'application des engagements pris par le Premier ministre d'améliorer le service public et de veiller à répondre aux préoccupations et aspirations du citoyen.

## Altermondialisme, le piège

Boualem Branki

Le Forum social mondial, un extraordinaire rassemblement d'altermondialistes est une bonne chose pour la défense des opprimés, pour dénoncer les abus de dirigeants despotes et, surtout, pour que règne sur la planète Terre une Paix et une Solidarité si difficiles à obtenir un peu partout sur notre vaste monde. Pourquoi ? Souvent, ce ne sont pas les régimes despotes ou le manque de démocratie dans le monde qui en sont responsables. Souvent, en fait, c'est le partage inégal des richesses des peuples du Sud, des peuples économiquement opprimés qui en sont responsables. Incriminer à tort les gou-

vernements du Sud d'être les tenants de la tyrannie politique, d'empêcher les ONG et associations de revendiquer quelque chose qui existe déjà, c'est assurément faire preuve d'une cécité.

Car ce qui se passe à Tunis est une bonne chose pour faire bouger beaucoup de tabous politiques, pour donner une consistance plus profonde aux changements socio-économiques dans le monde.

Et, surtout, donner la chance aux plus petits d'être entendus dans le concert des nations développées. A condition cependant que les pays développés, industrialisés, riches et prospères, travaillent sincèrement à faire avancer culturellement et économiquement les pays du Sud.

Et non pas à armer leurs oppositions, à fomenter ici et là des guerres sans fin et en même temps réclamer plus de démocratie dans les pays en développement à travers des foras mondiaux.

Et puis, les séquelles du printemps arabe, soutenu et financé par ces pays démocratiques du Nord, sont là pour avertir les tenants des changements brusques et irréfléchis que la recherche de la démocratie est parfois source d'instabilité politique suivie de violences armées et, au final, bloque irrémédiablement l'avenir de ces pays, tombés dans le piège de la démocratie importée. Car ces modèles de changement, des réformes politiques profondes réclamées par les oligarchies politiques Occidentales pour les pays du

sud arabes ont fait leurs preuves: des résultats catastrophiques, et des pays hier "sans problèmes" comme la Tunisie voisine où se déroule le Forum social mondial, sont un exemple grandeur nature de ce type d'ingérence nuisible pour des peuples sans problèmes.

Si ce n'est de se prendre en charge eux-mêmes, et définir en toute clarté l'avenir qu'ils veulent. Loin des spectres de l'aventurisme politique, de l'incertitude de lendemains grisâtres et un avenir hypothéqué. Alors, le changement pour l'inconnu, l'instabilité politique, comme réclamé par des officines qui se réclament de l'Altermondialisme, ne sont pas au menu des priorités des "sages" de la scène politique nationale.

**M. MOHAMED SAÏD CONFIRME L'avant-projet de loi sur l'audiovisuel soumis mercredi au gouvernement**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd a annoncé, jeudi à Alger, que l'avant-projet de loi sur l'audiovisuel ferait l'objet d'examen par le gouvernement lors de sa réunion mercredi prochain. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que "l'avant-projet de loi sur l'audiovisuel sera examiné par le gouvernement lors de sa réunion de mercredi. Une fois examiné, il sera soumis au Conseil des ministres, au Conseil de l'Etat puis au Parlement".

Le texte de loi "sera débattu par l'APN dans sa session", a souligné M. Mohamed Saïd exprimant le souhait que la loi soit adoptée lors de la même session. Le gouvernement "ne ménagera aucun effort" pour la promulgation des décrets exécutifs relatifs à ladite loi, une fois cette dernière adoptée, a poursuivi le ministre précisant qu'il s'agissait des mécanismes et des cahiers des charges. Le gouvernement oeuvrera à la consécration de la loi avant la fin 2013, a-t-il ajouté.

Concernant l'instance de régulation de la presse écrite, le premier responsable du secteur a affirmé que "tout est fin prêt et aux représentants de la presse d'élire 7 journalistes de manière démocratique" pour la mise en œuvre de cette instance. Le ministre a appelé, par la même, les journalistes à "s'organiser" et à élire leurs représentants au Conseil de déontologie.

A une question sur la disponibilité d'imprimeries au niveau de certaines wilayas du sud du pays, M. Mohamed Saïd a indiqué que ces imprimeries "seront opérationnelles en octobre 2013" soulignant que l'imprimerie de Ouargla était "prête". Concernant la carte professionnelle des journalistes, le ministre a indiqué qu'une commission au niveau du ministère était chargée de ce dossier et devrait finir ses travaux dans un mois au plus tard avant la définition d'une liste de journalistes professionnels auxquels cette carte serait remise.

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'A ANNONCÉ DEVANT LE PARLEMENT  
Création de postes de journalistes-correspondants de la Télévision nationale à l'étranger**

**Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd a annoncé, jeudi à Alger, la création de postes de "journalistes-correspondants" de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV) à l'étranger au titre de la révision en cours des statuts de l'Entreprise.**

A la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Mohamed Saïd a indiqué que l'ENTV ne disposait pas de correspondants, qualifiant cet état de fait de "lacune" pour ce média "sensible".

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les statuts de l'ENTV faisaient l'objet d'amendement "en vue de pallier les lacunes" et désigner des journalistes-correspondants de l'ENTV à l'étranger "du moins au niveau des grandes capitales". Un intérêt particulier est accordé au développement de l'ENTV", a souligné le premier responsable du secteur précisant, toutefois, que "cette démarche nécessite du temps et un plan bien élaboré".

"Le nombre de journalistes-correspondants algériens à l'étranger est très réduit", a poursuivi le ministre qui a rappelé que l'Agence "Algérie-Presse-Service" (APS) ne disposait que de six journalistes-correspondants à l'étranger.

ger. 14 bureaux de l'APS à l'étranger sont prévus dans les statuts de cette dernière, mais l'agence "n'a cependant pas désigné des correspondants dans tous ces bureaux en raison de la complexité de l'opération d'affectation". "Ce vide sera comblé d'ici la fin de l'année", a-t-il ajouté. Concernant la communauté algérienne établie à l'étranger, M. Mohamed Saïd a évoqué "un projet en cours d'examen concernant la tenue d'une conférence regroupant tous les journalistes algériens exerçant dans les institutions médiatiques à l'étranger".

Il a, dans ce contexte, déploré "la fuite de journalistes hautement compétents" durant la décennie noire. Il a affirmé que son département oeuvrait à créer des attaches en faveur de ces compétences avec leur pays" à travers un mécanisme à même de les rassembler en Algérie.

Par ailleurs, le ministre a répondu à une question sur l'accord conclu entre l'ENTV et une agence de presse turque

et le budget consacré à cet effet" précisant que l'ENTV ne disposait pas d'un réseau de correspondants à l'étranger.

L'ENTV fait appel à plusieurs autres télévisions pour la couverture d'événements mondiaux "et choisit celles présentant le meilleur rapport qualité-prix", a-t-il ajouté.

"Aucun accord ne lie l'ENTV à l'agence de presse turque. La Télévision nationale fait appel à l'agence turque en cas de besoin sur la base d'un bon de commande, comme pour la couverture des rencontres de la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, des dernières élections législatives ou de la visite en Grande-Bretagne du secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger", a expliqué le premier responsable du secteur.

Il a ajouté que "le montant consacré à de telles prestations est versé en deux tranches: 40% d'avance et le reste après réalisation de la prestation requise".



**Un séminaire national sur la Communication institutionnelle début juin**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd a révélé jeudi à Alger qu'un séminaire national sur la Communication institutionnelle, prévu début juin, était en préparation au niveau de son département ministériel.

Depuis l'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine (In Amenas) en janvier dernier, le ministère de la Communication a adopté "une série de mesures relatives notamment à l'organisation de la Communication institutionnelle", a affirmé le ministre qui répondait à un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur "la politique d'information adoptée" par le gouvernement lors des incidents survenus aux frontières sud du pays.

Il a indiqué à cet égard que son département a entamé la préparation d'un séminaire national devant dégager "une feuille de route pour pallier le déficit accusé en matière de Communication institutionnelle".

Durant l'attaque de Tiguentourine, la propagande terroriste était la principale source d'information de plusieurs médias face à ce qui semblait être une défaillance en matière de communication institutionnelle mais qui en réalité ne l'était pas, a-t-il ajouté. La nature de l'attaque terroriste "perpétrée dans un lieu et contexte

ouverts à toutes les éventualités nous a imposé, dès les premières heures, la prudence dans la diffusion des informations dans le but de préserver la vie des otages", a-t-il souligné.

L'information sécuritaire a ses règles. Elle a des caractéristiques dont il faut tenir compte lors d'incidents pour garantir la confidentialité de la tactique et assurer la bonne mise en œuvre du plan militaire arrêté, a insisté le premier responsable du secteur.

Dans tous les pays, les médias officiels, notamment la télévision, sont différents des médias privés qui courent derrière le scoop pour gagner un audimat plus large même au détriment de la véracité de l'information, a estimé M. Mohamed Said.

Il a précisé que les médias officiels en tant que service public "tiennent compte, en pareil cas, des plans sécuritaires et politiques et d'autres considérations diplomatiques".

"Ils travaillent en coordination avec les départements concernés pour s'assurer de la véracité des informations avant leur diffusion", ce qui explique, a-t-il dit, le retard, de quelques heures dans l'annonce d'"événements tragiques".

Le ministre a précisé que les interventions de son département ministériel à

travers les organes de presse nationaux et étrangers "étaient directes et précises". Elles ont constitué "une source de référence pour les médias étrangers dans leur couverture de l'événement", a-t-il dit.

Pour ce qui est de la politique adoptée en matière de communication vis-à-vis des événements qui se déroulent aux frontières Sud, et particulièrement au Mali, le ministre a répondu que "le traitement de ce dossier procède de la position de l'Algérie qui repose sur trois principes: la non-ingérence dans les affaires intérieures du Mali, le respect de son intégrité territoriale et la recherche d'une solution pacifique entre les parties en conflit".

"A partir de ce principe, toute information amplifiée ou de nature à attiser le conflit interne est inopportun", selon M. Mohamed Saïd pour qui "la stabilité dans les pays voisins" est un facteur positif qui nous aidera à mobiliser nos énergies pour nous consacrer à la bataille de construction et d'édition". A une question relative à "l'origine du complot évoqué par le Premier ministre au sujet de l'attentat de Tiguentourine", M. Mohamed Saïd a affirmé que "l'attaque criminelle contre le complexe gazier relevait bel et bien d'un complot, au sens étymologique et politique du terme". A ce propos, le ministre a ajouté

que "l'enquête a démontré que l'attaque terroriste de Tiguentourine était prémeditée et planifiée depuis plusieurs semaines et a ciblé un secteur économique stratégique dans le but de déstabiliser le pays en sapant ses capacités économiques, et partant, pour priver le peuple d'une ressource vitale".

"Politiquement, le complot était prémedité dans la mesure où 32 terroristes, dont 29 étaient de différentes nationalités, sont venus de l'étranger, plus particulièrement du Nord du Mali, vers l'Algérie, en passant par le Niger", a rappelé le ministre. Il a fait remarquer que l'attaque terroriste avait coïncidé avec l'intervention militaire directe au Mali et l'annonce par l'Algérie qu'elle allait empêcher cette guerre de s'étendre à ses territoires par la fermeture de ses frontières terrestres et par la mobilisation de ses forces armées pour les défendre. Pour le ministre, l'attaque terroriste, vue sous un angle géostratégique, avait pour objectif d'entraîner l'Algérie dans cette guerre parce qu'elle avait décidé de n'envoyer aucun soldat hors de ses frontières, convaincu qu'elle était et aussi par expérience, que la solution du conflit au Mali était politique et non militaire.

APS

COORDINATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE BUREAU NATIONAL ÉCRIT AUX REPRÉSENTANTS DES JEUNES DES WILAYAS DU SUD

# «Votre message a été entendu»

(synthèse O. L.)

Dans un « message à la jeunesse algérienne », transmis à notre rédaction par Ahmed Kada, chargé de l'information et de la communication, le Bureau national de l'association « se félicite de l'attitude responsable, pacifique et exemplaire des jeunes du Sud du pays au cours de leurs actions récentes. »

Faisant allusion aux mouvements qui ont émaillé les villes d'Ouargla et Laghouat, la coordination nationale exprime « sa compréhension au vu des souffrances subies, de la marginalisation, empêchant l'aboutissement de leurs revendications sociales. »

La coordination des associations de soutien au programme du président de la République relève que malgré l'implantation de nombreuses entreprises et centres industriels, la demande de travail des jeunes de ces régions est restée sans effet : il n'a pas été tenu compte des revendications des ces jeunes en quête d'emplois. »

La coordination fait observer que cette situation n'est pas propre aux jeunes de ces contrées et note « les difficultés sociales dont souffre l'ensemble de la jeunesse algérienne ; la raison de la mal-vie étant en premier lieu le chômage. »

Le bureau national estime que les « revendications sont légitimes » tout en stigmatisant les « attitudes intrusives et les actes de violence destructeurs. » Pointant les risques de manipulation du fait d'une opposition « à l'affût pour créer des tensions sociales et politiques qui mettent en danger la stabilité du pays », le bureau national constate que « notre jeunesse consciente de cela a toujours rejeté l'aventurisme qui ferait vivre au peuple une nouvelle tragédie nationale et menacerait les intérêts supérieurs de la Nation. Elle a toujours su quels étaient ses droits et devoirs. Les jeunes du Sud comme l'ensemble de la jeunesse algérienne sont conscients. »

## FLN : BELKHADEM SORT DE SA RÉSERVE «Il n'y a jamais eu d'homme de consensus»

C'est ainsi qu'un « communiqué » signé par « les mouhafadhs du parti » a suscité l'ire de Mohamed-Seghir Kara, porte-parole du mouvement de redressement et d'authenticité qui n'y voit qu'un simple tract « car non signé nommément avec cachet et autres moyens d'authentification d'un responsable de wilaya du parti. Je mets au défi les mouhafadhs de Bab el Oued, Blida ou Bouira de convoquer une assemblée générale de militants... »

MSK poursuit : « On nous accuse de mettre en place des structures parallèles du parti. C'est faux. Pourtant au cours d'une réunion à Draria, El Hadi Khalidi avait émis cette proposition ; affirmer le contraire est une information intéressante. Pour autant, le communiqué contient des éléments qui mettent en avant le fait que depuis la dernière session, des accusations portées par « certains membres du Comité central ont fait entrer le parti dans une crise ouverte et une tentative de l'évincer de la scène politique. » Le communiqué en appelle à prendre « en considération l'intérêt du parti et son unité à la base (...) Les propos de certains membres du CC rapportés par des organes de presse ont remis en question l'existence des structures de base du parti à l'image des mouhafadhs et des kamas est un acte dangereux qui porte atteinte à la place du parti et à la légalité de ses structures. » Un appel à « écarter les discordes et à s'éloigner des querelles de personnes » est lancé. Il va de soi que les mouhafadhs ont insisté sur leur présence sur le terrain sachant que « les structures du parti vont bien et fonctionnent le plus normalement du monde. » Le communiqué en question mettrait au moins 38 membres du Comité central du côté du coordinateur du BP, Abderrahmane Belyat reconnu comme autorité légitime par les députés et les membres du conseil de la nation. De l'autre côté, les seuls acquis sont les votes du 31 janvier soit 160 voix exprimées pour retirer la confiance à Abdelaziz Belkhadem. Le ralliement récent d'Ahmed Boumehdi au camp des « redresseurs est rien moins qu'anodin. Il confirme la tendance à l'accumulation des forces de chaque partie. Avant l'assaut, c'est-à-dire l'acceptation de la règle du jeu numéro 1 : le passage par l'urne des candidats retenus, Abdelaziz Belkhadem revient dans le jeu avec une déclaration sur l'inexistence de l'homme de consensus. Il n'y a jamais eu d'homme de consensus (au sein du parti du FLN) : c'est pourquoi le mieux est que les membres du CC s'entendent pour aller vers l'urne après le dépôt des candidatures. » Sans variation notable par rapport à son acceptation du verdict du 31 janvier, le vote est une des conditions exigées par Abderrahmane Belyat pour aller vers la convocation du CC en 7<sup>e</sup> session. La volonté des uns de faire table rase du parti FLN à la base et les réactions que cela provoque ouvrent une nouvelle phase de la « crise » ou sont-elles un levier pour aller sans tarder à la tenue de la session du CC. Par lassitude ?

S'agissant des difficultés à trouver du travail, l'association soulève la question du recrutement par les sociétés étrangères installées au Sud qui « ont contracté avec des groupes privés pour répondre à leurs offres d'emploi ; ces groupes, plus soucieux de leurs intérêts exploitent les recrues, en choisissant les élus à l'embauche, ce qui a révolté les jeunes de cette région. »

« Votre appel a été entendu », proclame le bureau national. Car « son Excellence le Président de la République a chargé le gouvernement de prendre en charge vos préoccupations. Le gouvernement a pris des mesures immédiates pour mettre fin à vos souffrances :

Il est mis fin aux agences privées de recrutement actuant au Sud

L'Anem prend en charge la mission de réguler le marché du travail dans le Sud avec rigueur et équité en respectant la chronologie d'enregistrement des demandes d'emploi.

Les entreprises sont tenues de s'adresser à cette institution pour exprimer leurs besoins en personnel.

Constitution de commissions présidées par les walis pour connaître des besoins des différents secteurs et des demandes d'emploi des chômeurs, en priorité ceux de la région.

Création d'un centre de formation aux métiers du pétrole et du gaz et des énergies renouvelables en coordination entre le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels et la Sonatrach.

Mise en œuvre du programme spécifique impliquant les jeunes dans la mise en valeur des terres en contribuant au développement de l'agriculture saharienne et à la production. »

Le bureau national des associations appelle au « renforcement de la vigilance en ayant à l'esprit l'intérêt national et la sécurité du pays. La situation exigeant la cohésion du peuple algérien face aux menées qui tendent à la saper. Le bureau national rappelle que par le passé, les tentatives de diviser le peuple algérien d'empêcher la

Algérie de sa partie saharienne ont été mises en échec par les Algériens qui ont consenti le sacrifice de prolonger la lutte jusqu'à la reconnaissance de l'unité et de l'indépendance de notre pays et son indépendance nationale.

L'association s'interroge sur les changements intervenus dans le monde arabe et y voit le résultat de plans étrangers à l'intérêt des peuples arabes qui vivent des situations difficiles et préoccupantes, dont certains pays ont payé le prix de la partition comme au Soudan.

« L'Algérie une et indivisible a toujours pratiqué l'équilibre régional. Le Sud a bénéficié de programmes de relance économique, des plans quinquennaux ; un Fonds spécial financé par prélevement sur les revenus pétroliers et gaziers a été institué et utilisé à des projets spécifiques. Rappelons seulement, le grandiose acheminement d'eau potable d'In Salah à Tamanrasset. »

« Des universités, des centres universitaires, des établissements scolaires et des centres de formations, des infrastructures culturelles et de loisirs, de sport ont vu le jour. Ainsi que des centres de recherche qui ont répondu au principe d'égalité entre tous les citoyens algériens, entre tous les enfants d'Algérie », note le bureau national.

La coordination nationale attire l'attention sur le fait que l'Algérie est « toujours visée, comme l'atteste l'action qui a ciblé le site gazier de Tiguentourine, mise en échec par l'ANP. »

Le bureau national fait « confiance à la jeunesse algérienne qui a atteint un niveau élevé de conscience politique en ayant à cœur la stabilité du pays. Il salue son sens de la solidarité envers les peuples arabes et africains. »

La coordination nationale assure qu' « à travers ses activités de proximité, elle activera pour l'application des mesures prises par le gouvernement et la résolution des questions d'emploi et de logement. »

Le message s'achève par : « Vive l'Algérie avec sa jeunesse mobilisée pour une Algérie forte, stable et relevant tous les défis ».

## L'HOMMAGE DU MINISTRE DES MOUDJAHIDINE La femme algérienne, symbole de détermination et de constance

Le ministre des moudjahidine, M. Mohamed Cherif Abbas a rendu hommage, jeudi à Alger, à la femme algérienne « symbole de détermination et de constance » saluant son rôle dans la libération du pays.

Le ministre qui intervenait lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des moudjahidate à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, a affirmé que la femme algérienne a répondu avec bravoure à l'appel du devoir pour la libération de son pays.

L'occasion était pour le ministre de rappeler l'atrocité des



méthodes utilisées par le colonisateur français contre le peuple algérien « ne faisant aucune distinction entre hommes et femmes, jeunes et vieux ». Il a, par ailleurs, salué, la prise de conscience de la femme algérienne et son apport aux côtés

de l'homme rappelant que beaucoup de femmes ont inscrit leur nom en lettres d'or dans l'histoire de l'Algérie».

La célébration des événements nationaux conforte « l'unité de la nation et consolide l'esprit d'entraide et de cohésion entre les enfants de la société », a souligné le ministre qui a appelé à préserver le legs des chouhada.

Plusieurs moudjahidate ont été distinguées à cette occasion qui a été marquée par l'organisation d'une exposition sur le combat mené par la femme algérienne pour la libération nationale puis l'édification de l'Algérie indépendante.

## DÉVELOPPEMENT Les 178 projets d'Illizi

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Illizi a appelé à accélérer le lancement des nombreux projets retenus en faveur de la wilaya d'Illizi.

Un total de 178 opérations de développement relevant des secteurs de l'hydraulique, du bâtiment, des travaux publics, de la jeunesse et des sports, du tourisme et autres,

ont été inscrites pour la wilaya d'Illizi et sont susceptibles de lui donner un nouveau visage, a précisé M. Ali Madoui en marge d'une inspection mercredi de certains projets dans la région.

M. Madoui a instruit les responsables à accélérer la finalisation des procédures précédant le lancement des projets, le choix des

bureaux d'études et des entreprises réalisatrices qui devront, a-t-il souligné, veiller scrupuleusement au respect des délais impartis.

Lors de l'inspection des projets du nouveau siège de la radio locale, du centre universitaire et du marché couvert de la ville d'Illizi, M. Madoui, a appelé les responsables des en-

treprises de réalisation à accélérer le rythme de réalisation. S'agissant du budget primitif de 2013, le wali a indiqué que la priorité sera accordée aux projets de développement ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion du développement de la wilaya.

APS

O. L.

## ALGÉRIE - CANADA

# Exp Lemay chargé d'étude du projet de pôle urbain intégré d'El Menia

Un contrat portant sur le marché d'étude d'aménagement, d'un projet de pôle urbain intégré entre l'Agence foncière de Constantine et le bureau d'étude canadien Exp Lemay, lauréat du concours national et international d'aménagement du site d'El Menia, a été signé mercredi.

Le délai de l'étude d'aménagement, selon le directeur de l'Agence foncière M. Noureddine Boudemagh, est de neuf mois. L'étude, a indiqué le responsable, devra établir un plan directeur qui sera «soumis à toutes les directions de l'exécutif» de la wilaya, appelée, chacune dans le domaine de ses compétences, de réaliser une partie du pôle urbain intégré, totalisant 7 500 logements et des équipements socioculturels et administratifs.

Le pôle d'El Menia reflètera une nouvelle vision destinée à rationnaliser l'utilisation de l'espace, a assuré M. Boudemagh qui a révélé que l'agence foncière de Constantine ambitionne de se lancer dans la promotion immobilière, en partenariat avec des entreprises algériennes, publiques et privées.

M. Boudemagh a précisé qu'une fois l'étude d'aménagement achevée et approuvée, un «concours d'architecture dont les règles seront conforme au modèle du bureau d'étude canadien sera lancé».

Les Canadiens d'Exp Lemay ont imaginé un pôle urbain intégré à El Menia, sous une forme urbaine de calligraphie arabe, où on peut lire «Qacentina».

Une idée que le président-directeur général (P-DG) Louis Lemay a proposé, «inspirée par l'environnement que dégage la ville des ponts», a-t-il affirmé.

## ALGÉRIE - PORTUGAL

# Organisation à Alger d'un forum d'affaires algéro-portugais en avril

Un forum d'affaire algéro-portugais visant à renforcer la coopération et le partenariat bilatéral sera organisé à Alger du 20 au 23 avril prochain par la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise, annonce jeudi la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Cette mission économique vise à renforcer la coopération entre les représentants des communautés d'affaires des deux pays activant dans les secteurs de l'énergie, l'ingénierie ferroviaire, la pharmaceutique et les communications et systèmes d'information, ainsi que l'agroalimentaire. Un forum d'affaire sera organisé au siège de la Caci le 21 avril et portera sur une session plénière de mises en relations d'affaires, indique la Caci. Lors de la troisième réunion du comité conjoint de coopération économique algéro-portugaise tenue le mois dernier à Alger, M. Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, avait souligné que «l'Algérie veut développer un partenariat stratégique basé sur la complémentarité économique et le transfert technique avec le Portugal». L'Algérie est le deuxième plus grand marché du Portugal en Afrique et le 13<sup>e</sup> à l'échelle mondiale. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est établi à près de 3,3 milliards d'euros en 2012, dont plus de 800 millions d'euros d'exportations algériennes et quelque 2,4 milliards d'importations.

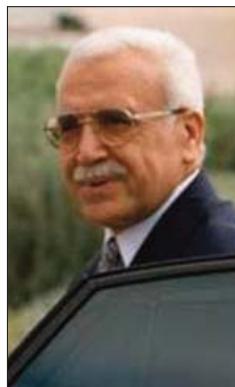
APS

## ALGÉRIE - TURQUIE

# M. Guenaïzia reçoit l'ambassadeur de Turquie

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M. Abdelmalek Guenaïzia, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République de Turquie à Alger, M. Adnan Kececi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la

Défense nationale. La rencontre a été l'occasion de «passer en revue l'état de la coopération militaire entre les deux pays et d'étudier les voies et moyens de son développement». Les entretiens ont aussi porté sur des «questions d'intérêt commun», ajoute la même source.



## Plus de 86% des emplois de la fonction publique jusqu'à 2012 sont «permanents»

Plus de 86% des emplois de la fonction publique au niveau national jusqu'à 2012 étaient «permanents», a indiqué jeudi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh.

En réponse à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales sur l'emploi au sud, M. Louh a affirmé que 1 913 254 travailleurs étaient recensés dans les secteurs de la fonction publique au niveau national en 2012 dont plus de 86 % occupaient des postes permanents.

Le nombre des effectifs de la fonction publique a augmenté de plus de 47% en 2012 par rapport à 2005, a ajouté le ministre.

La création d'emplois permanents dans les différentes entreprises administratives est régie par des règles et des textes réglementaires portant sur le principe d'égalité, consacré par l'article 51 de la Constitution et dans les dispositions de l'article 74 de l'ordonnance du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique.

Dans cette optique, M. Louh a affirmé que la lutte contre le chômage «ne doit pas reposer sur la fonction publique mais sur l'économie qui encourage l'investissement créateur de

richesses et, partant, d'emplois. Pour ce faire, le gouvernement a adopté plusieurs mesures et politiques pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage sur la base d'une économie productive et à travers l'encouragement des investissements créateurs d'emplois, ainsi que par des mécanismes publics et autres dispositifs d'emploi de nature à accompagner les jeunes.

Dans ce cadre le ministre a cité certains grands investissements qui ont favorisé la création d'emplois dans différents secteurs notamment le Bâtiment et travaux publics, l'agriculture et l'industrie. Il a déploré à cet égard «le déficit» de la main-d'œuvre qualifiée, souvent à l'origine de l'arrêt de certains projets. Le ministre a rappelé l'importance de l'instruction du Premier ministre concernant la gestion de l'emploi dans les wilayas du Sud. Cette instruction, a estimé le ministre, vise à garantir un accès équitable à l'emploi notamment en faveur des jeunes.

Il a cité certaines mesures coercitives, en cas de non-conformité à l'instruction du Premier ministre, dont le retrait du registre du commerce, le recours à la justice, notamment contre les sociétés du sud du pays disposant d'un potentiel en matière d'emploi.

## EMPLOI DANS LE SUD: —————— De nouveaux avantages fiscaux pour encourager les entrepreneurs à investir dans la région

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a souligné jeudi à Alger, qu'une réflexion suivait son cours pour l'institution de nouveaux avantages fiscaux destinés à encourager les entrepreneurs à investir dans les projets de développement au Sud du pays. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé qu'une réflexion était en cours ac-

tuuellement pour l'institution de nouveaux avantages fiscaux et parafiscaux pour encourager les entrepreneurs à investir dans les grands projets de développement qui accusent un retard de réalisation dans les wilayas du sud».

Ces nouveaux avantages consistent en des réductions des charges sociales et des impôts visent à encourager l'investissement créateur de richesses dans la région, et contribueront, dans une large mesure, à créer des postes d'emploi. Le ministre

a ajouté que certains walis des régions du Sud avaient exprimé leur préoccupation quant à l'insuffisance de moyens de réalisation des projets de développement, d'où les retards enregistrés dans la réalisation de ces projets. Ces nouvelles mesures sont de nature à contribuer à faire avancer la réalisation de ces projets, notamment dans les secteurs des travaux publics, des investissements dans l'agriculture et pour la création de postes d'emploi, a conclu le ministre.

## Oran, wilaya pilote pour la mise en place du guichet unique de solidarité

La wilaya d'Oran a été choisie comme site pilote pour la mise en place du guichet unique de solidarité, a annoncé mercredi la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah. «Cette initiative a pour objectif d'orienter de manière précise les personnes en difficulté de sorte à leur fournir toute l'aide nécessaire», a précisé la ministre à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran.

Ouvert au siège de la Direction de l'action sociale de la wilaya (DAS), le guichet unique a pour mission de prodiguer les informations à même d'orienter les intéressés vers les services compétents pour la prise en charge des préoccupations soulevées. «L'accompagnement des personnes vulnérables est une priorité majeure», a fait valoir Mme Bendjaballah en mettant l'accent sur les efforts déployés

par les structures relevant de son département pour aider les catégories sociales concernées.

La ministre, qui a présidé une rencontre avec les associations vouées aux actions de solidarité, s'est également félicitée de la mise sur pied d'un Conseil consultatif à Oran, destiné à promouvoir le dialogue entre le mouvement associatif et les autorités locales.

Rappelant que son département est à l'écoute de toutes les préoccupations sociales, Mme Bendjaballah a fait part d'un projet portant sur la création d'un Centre de référence dédié à l'autisme, et ce, en partenariat avec un établissement étranger spécialisé. L'établissement partenaire est situé en Croatie, a-t-elle précisé, ajoutant qu'un groupe de travail a été installé pour tirer profit de l'expérience de ce Centre, connu parmi les principales structures de référence en Europe.

## ALGÉRIE - NIGERIA

# M. Smaïli Belkacem nouvel ambassadeur d'Algérie au Nigeria

Le gouvernement du Nigeria a donné son accord pour la nomination de M. Smaïli Belkacem, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale du Nigeria, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE - SUÈDE

# Mme Carin Wall nouvelle ambassadrice de Suède à Alger

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Mme Carin Wall, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Suède auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## LAGHOUAT

## Les dispositions de soutien à l'investissement dans le Sud, explicitées

**Les dispositions de soutien à l'investissement dans les wilayas du Sud, ont été au centre d'une journée d'information organisée jeudi à Laghouat, à l'initiative du guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi).**

Cette rencontre, qui a regroupé les porteurs de projets et investisseurs de Laghouat avec les responsables des secteurs concernés, a permis de passer en revue les dispositions réglementaires décidées par les pouvoirs publics pour



promouvoir l'investissement dans les wilayas du sud du pays.

Elle a été aussi l'occasion de projeter un documentaire sur les potentialités d'investissement offertes à travers la wilaya de Laghouat dans les segments de l'industrie et du tourisme.

Ces mécanismes et me-

sures incitatives préconisés en direction des investisseurs des wilayas du Sud consistent en des facilités de la conception du projet à sa concrétisation et son entrée en exploitation. Ces avantages portent notamment sur des exonérations des droits de transfert de propriété, de la TVA sur les produits et services et des

taxes douanières, a-t-on expliqué. Ils concernent également des exonérations fiscales sur le bénéfice des entreprises, sur la taxe d'activité professionnelle, la taxe sur le foncier pour les propriétés intégrées au projet d'investissement, ainsi que l'exonération de droits d'enregistrement et de publicité du foncier, en plus d'autres facilités d'encouragement.

Cette batterie de mesures, appuyée de mécanismes d'exécution, vise l'impulsion de l'investissement dans différents domaines, le renforcement du développement régional et de la justice sociale, et la lutte contre les disparités entre différentes régions du pays, a expliqué le directeur de l'industrie, des PME et de la promotion de l'investissement de Laghouat.

## LE DG DE FGAR L'A ANNONCÉ

## Plus de 5 milliards de DA pour la garantie des crédits au profit des PME

Le montant des garanties destinées pour la couverture des crédits bancaires octroyés aux petites et moyennes entreprises (PME) par le Fonds de garantie des crédits bancaires (Fgar), à l'échelle nationale, s'élève à plus de 5 milliards de dinars, a indiqué, mercredi à Djelfa, le directeur général du Fgar.

"Ce montant déboursé, depuis la création du Fgar a profité à plus de 800 projets dont les investissements ont dépassé, au total, 17 milliards de dinars", a précisé M. Hamidi Abdellahim, en marge d'une journée de sensibilisation sur "la bourse du partenariat", organisée par l'Agence nationale du développement des investissements (Andi). Les petites et moyennes entreprises (PME), bénéficiaires de la garantie des crédits d'in-

vestissement relèvent de plusieurs créneaux, dont 60% activent dans le domaine de l'agroalimentaire, suivi des secteurs des travaux publics et du transport.

"Cette garantie, dont la valeur varie entre 10 et 80% du montant des crédits bancaires contractés, avec un plafonnement à 50 millions de DA, vise à changer le comportement des banques commerciales recourant à l'usage des hypothèques pour garantir les crédits qu'elles octroient", a expliqué ce responsable.

Depuis sa mise en exploitation en 2004, le Fgar a procédé, dans le cadre de son rapprochement de ses prestations, à l'ouverture, en mars 2011, de directions régionales à Oran et Annaba, alors qu'une structure similaire a été implantée, récemment, à Ouar-

gla, a relevé le responsable de ce Fonds.

Durant cette rencontre à laquelle ont pris part des opérateurs économiques, des financiers et autres partenaires de l'acte d'investissement, l'accent a été mis sur l'importance de "la bourse du partenariat", qui permet de mettre en place une base de données par l'Agence nationale du développement de l'investissement, contenant toutes les offres de partenariat pouvant émaner aussi bien d'investisseurs nationaux que de partenaires étrangers.

Selon l'Andi, il a été enregistré, depuis le lancement de cette opération en 2011, de 143 projets, dont 13 investissements étrangers, en quête de partenaires algériens.

9<sup>e</sup> JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

## 250 experts internationaux en hydrocarbures attendus à Oran

Près de 250 experts internationaux en hydrocarbures sont attendus aux 9<sup>e</sup> Journées scientifiques et techniques prévus par l'entreprise Sonatrach du 8 au 10 avril à Oran, a annoncé jeudi le vice-président de l'activité aval de ce groupe pétrolier et président du comité d'organisation. Des experts internationaux de haut niveau dans les domaines des hydrocarbures et de la pétrochimie et des marchés mondiaux de l'énergie devront assister à cette manifestation qui verra la participation de 15 groupes énergétiques internationaux et 1200 participants. Le siège de la wilaya d'Oran a abrité, mercredi soir, une rencontre sur les mesures prises localement pour préparer et organiser cette édition des Journées scientifiques et techniques qui seront abritées par le Centre des conventions "Mohamed Benahmed". Le programme de cette rencontre internationale, organisé sous le slogan "2013, année de l'énergie en Algérie", prévoit l'animation de 153 communications, 55 conférences et sept tables rondes. Les participants traiteront de onze (11) axes principaux abordant, entre autres, les marchés, les prix du pétrole et du gaz sur le plan international, les technologies de production à l'aval, les techniques de forage et des questions liées à la géologie. Il sera débattu également des technologies de transport des hydrocarbures, de l'environnement, de la sécurité industrielle, de l'industrie pétrochimique en Algérie et des énergies renouvelables. En outre, cette édition sera marquée par l'organisation d'une mini exposition scientifique "Expo science 1" qui mettra en valeur les technologies de production et de commercialisation des produits pétroliers, notamment les innovations, les recherches scientifiques et académiques appliquées dans le domaine.

## ZONE INDUSTRIELLE D'ARZEW Recrutement prochain de 500 jeunes locaux

Environ 500 jeunes techniciens supérieurs en hydrocarbures seront recrutés prochainement par la zone pétrochimique d'Arzew (Oran), a annoncé jeudi le vice-président de l'activité aval du groupe Sonatrach, M. Abdelkader Benchouia. Ces jeunes, résidant dans des zones proches de cette zone industrielle, à l'instar des communes de Bethioua, Ain El Bia, Arzew, Gdyel et Mers El Hadjadj bénéficient de postes d'emploi dans les complexes du groupe Sonatrach d'Arzew, dans le cadre d'un plan d'emploi du groupe pétrolier algérien, a ajouté le même responsable.

"Sur 800 candidats des zones précitées ayant passé un test, ces jeunes ont été sélectionnés pour être embauchés dans les complexes du groupe Sonatrach d'Arzew", a souligné M. Benchouia lors d'une rencontre au siège de la wilaya consacrée à l'examen et au débat des mécanismes d'emploi de la zone pétrochimique d'Arzew. Ces jeunes seront recrutés selon les dispositions en vigueur, notamment des mesures adoptées par l'Agence nationale de l'emploi, a-t-il dit. Les entreprises pétrolières dans la région telles que le groupe Sonatrach et les sociétés étrangères exerçant dans le cadre du partenariat présentent des offres ambitieuses en matière d'emploi à l'avenir, notamment le projet "GLN3", les usines de production d'ammoniac et d'urée et autres, a estimé M. Benchouia. Pour sa part, le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, s'est engagé à introduire de nouvelles spécialités liées aux métiers d'hydrocarbures au niveau des centres de formation professionnelle de Bethioua et d'Arzew qui se déparent l'une des plus grandes zones pétrochimiques du pays "en vue de faire accéder les jeunes de la région à des postes d'emploi." Cette rencontre, à laquelle ont assisté des représentants d'entreprises, de complexes pétroliers d'Arzew a permis de débattre de plusieurs questions de développement de l'emploi et de l'activation du rôle des instances de soutien à cette opération. Les communes de Bethioua, d'Arzew et d'Aïn El Bia ont connu dernièrement des mouvements de protestation de jeunes ayant demandé de l'emploi dans la zone pétrochimique et leur insertion après la fin de leurs contrats liés à la phase de réalisation des nouveaux complexes pétroliers.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

## Séminaire de la Caci sur les règles d'origine et les accords préférentiels

Un séminaire sur les règles d'origine et les accords préférentiels sera organisé le 23 avril à Alger par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), a annoncé jeudi la Caci sur son portail électronique.

"L'objectif de ce séminaire est d'assurer aux opérateurs économiques actifs dans le domaine du commerce extérieur et aux exportateurs notamment, une meilleure compréhension de la notion de Règles d'origine et les

différentes approches et dispositions permettant la définition de l'origine de leurs produits", précise la Caci.

Pour rappel, la notion des règles d'origine peut être définie comme la nationalité du produit et ce en référence à des principes arrêtés par la législation nationale ou à travers des accords et conventions internationaux, pour déterminer le pays d'où le produit est issu, récolté, extrait ou fabriqué. La Caci souligne en outre que

"l'Algérie a conclu des accords préférentiels contenant des règles communes d'origine applicables aux différents partenaires, à savoir l'Accord d'Association avec l'UE et l'accord de la Grande zone arabe de libre échange (Gzale)", ajoutant que "la nécessité s'avère nécessaire de veiller à une bonne maîtrise de cette notion d'origine et son exploitation en faveur d'une promotion des exportations algériennes".

## ORAN

## Saisie de 3 containers de matériaux de construction au port sec

Les services de l'Inspection Divisionnaire des Douanes à Oran-extérieur ont saisi mardi au niveau du port sec, au sud de la wilaya, trois containers contenant du gravats, a-t-on appris mercredi auprès de cette institution.

Du gravats utilisé en bâtiment d'une quantité de près de 54 tonnes



importées de Chine a été découvert dans ces containers, alors que l'importateur avait déclaré avoir importé des matières premières en plastique. L'importateur doit verser une amende douanière estimée à 30 millions de DA. Son dossier sera présenté à la justice, a indiqué la même source. APS

## AFRIQUE SUD

### Nouvelle hospitalisation de Nelson Mandela pour infection pulmonaire

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, 94 ans, a été de nouveau hospitalisé dans la nuit de mercredi à jeudi pour une rechute de son infection pulmonaire, a annoncé la présidence sud-africaine. "Les médecins s'occupent de lui, et s'assurent qu'il bénéficie du meilleur traitement médical possible et de tout le confort", assure un communiqué de la présidence. Le héros de la lutte anti-apartheid avait été déjà hospitalisé début mars pour une infection pulmonaire. Nelson Mandela, président de 1994 à 1999, a passé vingt-sept ans de sa vie en prison, pour avoir lutté contre le régime d'apartheid, qui instaurait une discrimination raciale en Afrique du Sud. Libéré en 1990, il est devenu quatre ans plus tard le premier président noir de son pays, après avoir obtenu en 1993 le prix Nobel de la paix – conjointement avec le dernier président de l'apartheid, Frederik de Klerk –, pour avoir mené à bien les négociations vers la démocratie.

## CENTRAFRIQUE

### Le coup de force a "aggravé" la situation humanitaire (ONU)

Le coup de force mené par les rebelles du Séléka en Centrafrique a aggravé la situation humanitaire dans ce pays, a déclaré jeudi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha). "La crise en République centrafricaine, avec notamment la prise de pouvoir par la coalition Séléka le 24 mars, a aggravé une situation humanitaire déjà difficile", affirme l'Ocha dans un communiqué. "Les conséquences humanitaires de cette crise récente sont particulièrement inquiétantes dans le nord et le centre du pays" où "plus de 80.000 personnes risquent de se retrouver en situation de pénurie alimentaire pendant la prochaine saison creuse", ajoute le communiqué. Selon l'Ocha, les écoles ne fonctionnent pas et plus de 166 000 enfants n'ont ainsi pas accès à l'éducation. De plus, l'insécurité régnante dans le pays "entrave les efforts humanitaires et l'acheminement de l'assistance et notamment de l'aide médicale", dit le texte. "La protection des civils est primordiale (...) J'appelle toutes les parties à assurer la sécurité aux habitants de Bangui et partout dans le pays, de s'abstenir de toute nouvelle violence et de respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme", a insisté le coordonnateur de l'action humanitaire, Dr Zakaria Maïga. Depuis décembre 2012, environ 173 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, et plus de 32 000 Centrafricains ont fui en République démocratique du Congo (RDC), au Cameroun et au Tchad, selon l'Ocha.

## ETATS-UNIS - AFRIQUE

### Le président Obama reçoit 4 dirigeants africains à la Maison-Blanche

Le président américain Barack Obama a reçu jeudi à la Maison-Blanche les présidents respectivement de Sierra Leone, M. Ernest Bai Koroma, du Sénégal, M. Macky Sall, du Malawi, M. Joyce Banda, et le Premier ministre José Maria Pereira Neves, du Cap-Vert.

A l'issue de sa rencontre avec ces quatre dirigeants africains, le président Obama a souligné devant la presse que les discussions avaient porté essentiellement sur le renforcement des institutions démocratiques et de la bonne gouvernance en Afrique ainsi que les questions sécuritaires.

« Ce que nous avons appris au cours des dernières décennies, c'est que lorsqu'il y a une bonne gouvernance, des démocraties qui fonctionnent, une saine gestion des fonds publics, la transparence et la reddition de comptes aux citoyens qui mettent les dirigeants en place, il s'avère que cela n'est pas seulement avantageux pour l'Etat et le fonctionnement du gouvernement, mais c'est aussi fa-

## ALGÉRIE - SAHARA-OCCIDENTAL - TUNISIE

### Le président du CNASPS salue la solidarité de la société civile internationale avec la cause sahraouie

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), M. Mohamed Mahrez Lamari a salué jeudi à Tunis les positions des différentes composantes de la société civile internationale qui ont exprimé leur solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination.

Dans une déclaration à l'APS en marge du Forum social mondial "FSM-Tunis 2013" organisé à Tunis, M. Lamari a souligné que les participants ont exprimé "à partir de cette tribune, leur solidarité sincère et leur soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui", affirmant ainsi que la cause sahraouie relève de la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique.

Il a rappelé dans ce contexte que la Tunisie qui fut une "arrière base" pour les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) et une terre d'accueil pour les réfugiés algériens, "accueille aujourd'hui les membres de la délégation sahraouie qui sont venus faire



connaître leur cause à l'opinion internationale et faire la lumière sur la réalité des droits de l'homme au Sahara occidental face aux violations graves perpétrées les forces d'occupation marocaine contre les militants sahraouis".

M. Lamari a évoqué à cette occasion la manifestation importante organisée à Tunis par les participants sahraouis à ce forum, venus des camps de réfugiés, des territoires occupés, du sud du

Maroc et d'autres pays étrangers.

Concernant la participation algérienne à cette rencontre, M. Lamari a indiqué que la délégation algérienne, composée des différents acteurs de la société civile, s'attelait à mettre en exergue les positions inaliénables de l'Algérie vis-à-vis des causes justes dans le monde notamment la cause palestinienne et la décolonisation du Sahara occidental.

## RD CONGO

### Le Conseil de sécurité dote la Monusco d'une brigade d'intervention

Le Conseil de sécurité a décidé jeudi de proroger d'un an, jusqu'au 31 mars 2014, le mandat de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) et décidé de la doter d'une "brigade d'intervention".

Cette brigade comprendra notamment trois bataillons d'infanterie, une compagnie d'artillerie, une force spéciale et une compagnie de reconnaissance qui aura pour responsabilité de neutraliser les groupes armés, précise la résolution adoptée à l'unanimité par les 15 membres du Conseil.

Parmi ces groupes opérant dans l'est de la RDC et au-delà de ses frontières, le M23, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées, l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), l'Armée de

résistance du Seigneur (LRA) et les maï-mai sont accusés par le Conseil de graves atteintes aux droits de l'homme, notamment des exécutions sommaires, des violences sexuelles et le recrutement et l'emploi à grande échelle d'enfants.

Alors que la création d'une brigade d'intervention répond à une recommandation du secrétaire général de l'ONU, le Conseil se prononcera sur le maintien de sa présence en fonction des résultats qu'elle aura obtenus et des progrès que le gouvernement congolais aura accomplis dans la création d'une "force de réaction rapide" congolaise capable de prendre le relais de la brigade d'intervention et dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région.

Onze pays de la région

avaient signé, en février dernier, ce document qui les engage à protéger la souveraineté territoriale de la RDC et à préserver la paix et la stabilité dans ce pays. Le Conseil de sécurité a, alors, exigé des Etats signataires qu'ils honorent leurs engagements de bonne foi.

Pour s'en assurer, il encourage la mise en place rapide d'un mécanisme de suivi régional "1+4" impliquant les dirigeants de la région, sous les bons offices des quatre garants de l'Accord-cadre, qui sont les Nations unies, l'Union africaine, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le Conseil de sécurité préconise en outre un "mécénat national de contrôle" afin d'accompagner et de superviser la mise en œuvre des

engagements pris dans le cadre de la réforme de la RDC. Tout juste nommée par le secrétaire général, l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, Mary Robinson, est chargée par le Conseil de diriger, coordonner et évaluer l'application des engagements pris au titre de l'Accord-cadre, et invitée à conduire un processus politique global ouvert à toutes les parties prenantes en vue de remédier aux causes profondes du conflit dans la région.

Les signataires de l'Accord-cadre sont notamment tenus de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des pays voisins, de ne tolérer aucun type de groupe armé ni fournir d'aide ou d'appui à ces groupes et de ne pas offrir de refuge ou de protection de quelque type que ce soit aux personnes accusées de crimes graves.

favorable pour le développement économique, car cela génère la confiance du peuple, attire les investissements et facilite les échanges commerciaux", a déclaré le chef de la Maison-Blanche.

Pour M. Obama, le message principal est que les Etats-Unis vont être un "partenaire solide" de l'Afrique, et ce, "non pas sur l'ancien modèle dans lequel les Etats-Unis représentent un des bailleurs de fonds et les pays africains comme destinataires, mais un nouveau modèle qui est basé plutôt sur le partenariat".

Par ailleurs, le chef de la Maison-Blanche a fait savoir que ses discussions avec les quatre dirigeants africains avaient aussi porté sur la question sécuritaire. "La plupart des menaces sont transnationales", a soutenu le président américain en évoquant notamment le terrorisme dans certaines régions en Afrique ainsi que "les cartels de la drogue qui utilisent l'Afrique de l'Ouest, en particulier, comme un point de transit". A ce propos, il a

avancé que les Etats-Unis continueraient à coopérer avec les pays africains concernés par ces fléaux afin qu'ils puissent "renforcer leurs capacités et s'assurer que ces cancers ne se développent pas dans la région". Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, "ont l'intention d'être un partenaire fort pour cela". Outre leur rencontre avec M. Obama, les quatre dirigeants africains ont également été reçus par le secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, au siège du Pentagone. Selon le porte-parole du département américain de la Défense, M. George Little, les discussions ont porté essentiellement sur "les réseaux extrémistes".

Dans ce sens, a-t-il ajouté, M. Hagel leur a fait part qu'il était "profondément engagé à développer de solides partenariats avec l'Afrique et à relever les défis communs qui ont un impact non seulement en Afrique, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis".

APS

## RUSSIE

# La Ligue arabe a "sapé" les efforts de Lakhdar Brahimi sur la Syrie

Le président du Conseil de sécurité, M. Vitaly Churkin (Russie), a affirmé jeudi que la Ligue arabe avait "sapé" les efforts de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe, M. Lakhdar Brahimi, et il a souhaité que l'ONU lui donne le soutien qu'il mérite.

M. Churkin a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU, à New York, pour la présentation du bilan des activités du Conseil de sécurité dont il est le président pour le mois de mars. Interrogé sur la question syrienne et de la coopération future sur ce dossier entre l'ONU et les organisations régionales, le président du Conseil de sécurité a rappelé que le communiqué de Genève avait souligné la nécessité d'établir des contacts entre le gouvernement syrien et l'opposition, et de créer un dialogue pour la transition.

Cependant, a-t-il observé, "il y a, actuellement, un groupe de personnes dont la légitimité avait été établie à partir de l'extérieur de la Syrie alors qu'il n'y a pas eu d'élection, et les Syriens n'ont pas entendu parler de ces gens". De surcroît, "la Ligue arabe a sapé les efforts de l'Envoyé spécial



Lakhdar Brahimi, ce qui est un développement malheureux qui a nui à la réputation de la Ligue arabe qui est devenue une force négative plutôt que positive", a-t-il poursuivi.

"Au lieu de soutenir les efforts de M. Brahimi, la Ligue arabe a choisi de travailler dans le sens opposé", a regretté le représentant de la Russie qui a espéré que l'ONU donne à l'Envoyé spécial le soutien qu'il mérite. Aussi, le représentant russe a fait état des profondes divergences sur ce dossier syrien au sein du Conseil de sécurité. Les Etats-Unis et d'autres estiment

que le dialogue entre le gouvernement et l'opposition, sur la base du Communiqué de Genève, est la seule façon d'avancer, mais le chef du gouvernement de transition syrien ne le souhaite pas, a-t-il dit.

A ce propos, il a rappelé que la politique de la Russie sur la crise syrienne était constante dans le sens où elle prône toujours le dialogue entre le gouvernement syrien et l'opposition. Mais, a-t-il observé, les Syriens ont présenté leurs négociateurs tandis que leurs partenaires ne l'ont pas fait: "Beaucoup défendent du bout des lèvres un règlement politique, mais poursuivent un volet militaire", a-t-il déclaré.

Il a également prévenu que la Réprésentation russe à l'ONU s'opposera à toute éventuelle démarche de l'opposition syrienne pour tenter d'avoir un siège au sein des Nations unies, avertissant qu'un tel cas entacherait la réputation de l'ONU. Selon lui, "il n'est pas question d'attribuer un siège à des groupes d'opposition qui ne sont pas passés par un processus de légitimation", ajoutant que "la plupart des pays sont assez intelligents pour comprendre qu'ils peuvent eux-mêmes être la cible d'une telle manipulation à l'avenir".

## Le président Poutine ordonne de vastes manœuvres militaires en mer Noire



Le président russe Vladimir Poutine a donné d'entamer jeudi de vastes manœuvres militaires en mer Noire, a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par l'agence ITAR-TASS.

Au total, 36 navires basés à Sébastopol, base navale russe en Crimée (Ukraine) et à Novorossiisk (sud de la Russie) et jusqu'à 7 000 hommes vont participer à ces manœuvres, a précisé M. Peskov.

Ces manœuvres "non planifiées" ont pour objectif de tester les capacités de combat et le niveau de coopération entre différentes unités des forces russes, a expliqué M. Peskov.

La Russie n'a pas informé préalablement ses partenaires étrangers de ces manœuvres, a-t-il ajouté, en précisant que ce n'était pas nécessaire dans les cas où le nombre de militaires y participant est inférieur à 7 000, selon les agences russes.

## SYRIE - LIGUE ARABE

## Damas estime que la décision de la Ligue arabe concernant l'opposition syrienne est une «incitation à la violence»

Le gouvernement syrien a critiqué mercredi la décision de la Ligue arabe d'accorder le siège de la Syrie à la coalition de l'opposition syrienne, estimant que l'organisation panarabe incitait ainsi à la violence, au sectarisme et au terrorisme.

"Les agissements irresponsables de la Ligue arabe visant à donner le siège de la Syrie à une

partie illégitime et à placer un drapeau autre que celui du drapeau national syrien, représentent une violation claire de sa Charte et de son règlement intérieur", a déclaré le gouvernement syrien dans un communiqué rapporté par l'agence de presse syrienne Sana. Selon le communiqué, "ce choix vise à contrecarrer tous les efforts oeuvrant à trouver une solution politique à la crise syrienne" et "encourage la violence en Syrie".

"La décision prise mardi par la Ligue arabe lui interdit définitivement de jouer un rôle dans la solution de la crise en Syrie car elle est devenue une partie de la crise et non pas de sa solution", ajoute le texte. Ces déclarations interviennent au lendemain de l'octroi

à l'opposition syrienne du siège de la Syrie à la Ligue arabe, lors du sommet des dirigeants arabes mardi dans la capitale qatarie Doha.

"Avec cette décision, ce sommet a encouragé la pratique de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme qui ne représentent pas seulement un danger pour la Syrie mais aussi pour toute la na-

tion arabe et le monde", a affirmé le gouvernement syrien, qualifiant les rebelles syriens de "terroristes". "Les pays, qui jouent avec le feu à travers l'armement, le financement, l'entraînement et l'hébergement des terroristes doivent savoir, qu'ils ne seront pas à l'écart de la propagation de l'incendie", conclut le communiqué du gouvernement syrien.

### Les violences ont fait au moins 160 morts en deux jours à travers le pays (OSDH)

Au moins douze étudiants ont été tués jeudi en Syrie, portant à 160 le nombre de personnes mortes dans des violences depuis mercredi pour la plupart des civils, 28 soldats et 57 rebelles, rapportait jeudi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Les douze étudiants ont été tués dans une attaque aux obus de mortier jeudi sur la faculté d'architecture dans le centre de la capitale Damas, selon la Télévision publique syrienne. Mercredi, les violences ont coûté la vie à 148 personnes à travers le pays, dont 63 civils, 28 soldats et 57 rebelles. En outre, de violents combats ont eu lieu jeudi entre armée régulière et groupes armés à la périphérie de la capitale syrienne Damas, selon

### Le Conseil de sécurité fortement préoccupé par la présence de groupes armés dans le Golan syrien

Le Conseil de sécurité s'est déclaré mercredi profondément préoccupé par la présence de forces gouvernementales syriennes et de troupes de l'opposition dans le Golan syrien, appelant les deux parties à respecter la liberté de mouvement des Casques bleus et à garantir la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU déployé sur place. "Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur profonde préoccupation devant le risque que toutes les activités militaires, par quelque acteur que ce soit, dans la zone de séparation, font courir au cessez-le-feu et à la population", a déclaré le président du Conseil, M. Vitaly Churkin (Russie), dans sa déclaration à la presse à l'issue de consultations à huis clos. Dans ce texte, les 15 membres du Conseil de sécurité "soulignent également le risque accru que la situation pose au personnel des Nations unies sur le terrain", notamment les tirs en direction du personnel et des locaux onusiens, le détournement de véhicules et l'enlèvement et la détention, début mars, de 21 personnels militaires de la Force des Nations unies chargée d'observer le

désengagement (FNUOD), relâchés depuis. Les Casques bleus sont déployés dans le Golan syrien depuis 1974 pour y surveiller l'accord de désengagement signé entre la Syrie et Israël à l'issue de leur guerre de 1973. Le Conseil de sécurité a noté que le gouvernement syrien avait la "responsabilité première" de la sûreté et de la sécurité du personnel de la FNUOD, appelant au respect des priviléges et immunités et à ménager un accès "sans entraves et immédiat" au personnel de l'ONU dans l'exercice de son mandat. Cette déclaration du Conseil de sécurité fait suite à celle, prononcée mardi, par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, qui a informé le Conseil de sécurité des risques sécuritaires et des défis opérationnels auxquels font face les Casques bleus. A l'issue des consultations, il avait indiqué aux journalistes que ces derniers avaient réduit leurs opérations devant la présence de groupes armés qui sont des parties prenantes au conflit syrien tout en prenant des mesures additionnelles, comme le recours à des véhicules blindés.

## ONU : Ban Ki-moon en tournée en Europe à partir d'aujourd'hui

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a annoncé qu'il entamerait aujourd'hui une tournée dans plusieurs pays européens.

D'après son porte-parole, M. Ban débutera sa tournée européenne à San Marin, où il participe

pour notamment à l'investiture d'un nouveau chef d'Etat.

M. Ban se rendra ensuite à Andorre et Monaco, qui célèbrent le 20<sup>e</sup> anniversaire de leur adhésion à l'ONU, a expliqué le porte-parole lors d'une conférence de presse à New York. Jeudi pro-

chain, le secrétaire général sera à Madrid, en Espagne, pour rencontrer des responsables gouvernementaux et lancer officiellement les 1 000 jours d'action pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) avant la date butoir

de 2015. A Madrid, M. Ban participera également à la réunion du Conseil des Chefs de secrétariat des organismes des Nations unies et se verra décerner un prix par le Nouveau Forum économique en reconnaissance de sa contribution à la promotion de la paix et de

la sécurité et du développement économique et social.

M. Ban terminera son périple le 7 avril aux Pays-Bas où il participera à l'ouverture de la troisième session de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques.

## Réalisation de 3 usines de production de médicaments à Alger, Constantine et Tipasa

La capacité de production de trois usines de production de médicaments génériques dont les contrats de réalisation ont été signés jeudi à Alger, entre le groupe Saidal et les entreprises italiennes Bonatti, espagnole EMTE et algérienne Softal est estimée à 96 millions de boîtes par an, répartie comme suit :

### Unité d'El Harrach (Alger):

Elle est spécialisée dans la production des types secs avec une capacité de 40 millions d'unités de vente par an pouvant atteindre 70 millions d'unités de vente si celle-ci venait à rouler avec deux équipes. Le coût global de réalisation dépasse 3 milliards de DA dont plus d'un milliard destiné aux équipements. La réalisation de cette unité a été confiée à l'entreprise nationale Softal dans un délai n'excédant pas 24 mois. Employant 125 travailleurs, elle sera opérationnelle à partir de mai 2015.

### Unité de Chercell, wilaya de Tipasa:

L'unité se spécialisera dans la production de médicaments de types secs en sachets et comprimés à raison de 26 millions d'unités de vente. Avec la mobilisation de deux équipes, l'unité pourra atteindre 40 millions de boîtes par an. Le coût de réalisation est de plus de 3 milliards dont plus d'un milliard destinés aux équipements. L'usine italienne CTP system aura un délai de 21 mois pour la réalisation de cette unité qui sera opérationnelle à compter de janvier 2015. Nombre de travailleurs: 110

### Unité de Constantine:

L'unité se spécialisera dans la production de médicaments de types secs (sachets et comprimés) avec une capacité de production de 30 millions d'unités de vente par an. Une capacité pouvant passer à 50 millions de boîtes avec la mobilisation de deux équipes. Le coût de réalisation dépasse 2 milliards de DA dont 975 097 500 alloués aux équipements. La réalisation de l'unité est confiée à l'entreprise espagnole EMTE avec un délai de 17 mois pour être opérationnelle en septembre 2014 avec 118 travailleurs.

Avec ces trois usines, la capacité de production de médicaments du groupe Saidal atteindra 75%.

Ells contribueront d'autre part et en sus de deux autres contrats signés par Saidal en 2012 avec les laboratoires danois Novo Nordisk pour la production d'insuline à l'usine de Constantine et la société émiratie pour la production d'anticancéreux à Sidi Abdallah, outre un autre projet à Annaba pour le soutien de la production pharmaceutique nationale.

## M. ABDELAZIZ ZIARI : Bordj Bou-Arréridj se porte mieux

Mouad B.

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a effectué, mercredi dernier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Elle a permis, au premier responsable du secteur, de visiter plusieurs structures en voie de réhabilitation et d'autres nouvellement lancées.**

Durant un point de presse, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à l'évolution du secteur dans cette wilaya. «Avec une structure pour 15 000 habitants, il est même supérieur à la moyenne nationale qui est d'une structure pour 25 000 habitants», dira le ministre.

Dans cette wilaya et depuis 2011, le secteur de la santé a connu un essor considérable. Actuellement, elle compte 4 hôpitaux, 44 polycliniques et 132 salles de soins. Pas moins de 29 polycliniques ont bénéficié d'un programme de réhabilitation pour un montant de l'ordre de 12 milliards de centimes, trois des hôpitaux ont bénéficié de travaux d'aménagement permettant au personnel de travailler dans de meilleures conditions et l'hôpital de 240 lits de Bordj Bou-Arréridj a également été réhabilité pour un montant de 10 milliards de centimes.

Les responsables du secteur comparent avec cette nouvelle approche de la santé, une meilleure prise en charge du malade médicalement, humainement et qualitativement tout en minimisant les charges et les dépenses.

Le ministre a insisté sur l'utilité de ces structures dans la prise en charge



des malades. «Mais la santé, ce n'est pas seulement des constructions, c'est aussi un équipement et un encadrement», a déclaré M. Ziari qui a annoncé que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj va bénéficier dans un mois de l'affectation de 22 médecins spécialistes.

En réponse à une question sur l'inexploitation de l'unité de radiologie de l'hôpital de Bordj Bou-Arréridj, M. Ziari a rappelé la décision qu'il a prise de ne pas affecter de matériel sans que le technicien soit en poste. «C'est un matériel qui coûte des sommes faramineuses à l'exemple du scanner qui va se dégrader s'il n'est pas utilisé», a-t-il précisé. «Le radiologue qui fera partie du lot sera chargé de la remise en fonction du scanner de l'hôpital de Bordj Bou-Arréridj, qui est à l'arrêt depuis plusieurs mois», a ajouté M. Ziari.

Evoquant la situation des cancéreux dans cette wilaya, M. Ziari a souligné qu'à l'instar des autres régions du pays, Bordj Bou-Arréridj connaît un manque d'équipements en matière de radiothérapie notamment et a annoncé l'élabo-

ration d'un plan national pour la prise en charge de cette catégorie avec la construction de centres anticancéreux, l'acquisition d'équipements spécialisés et l'ouverture de centres d'oncologie dans les différents hôpitaux.

Le ministre a annoncé que la production nationale en médicaments ne couvre que 26 % des besoins du marché national mais va atteindre les 70 % avec le projet de pôle de biotechnologie prévu à Alger dans la commune de Sidi Abdallah. «Ce pôle qui contient des laboratoires, des usines et des PME pour les accompagner a été réalisé avec un groupe américain constitué de laboratoires et d'universités comme Harvard», a précisé le ministre.

Concernant le refus du dialogue avec les syndicats du secteur, M. Ziari a réfuté cette information et appelle ces représentants syndicaux qui réclament la révision du statut particulier de la santé à se réunir et faire des propositions qu'il présentera au gouvernement. «Le statut particulier est de la responsabilité du gouvernement», a-t-il précisé.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### 62 unités réalisées ces 5 dernières années

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprises et de la Promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani, a indiqué jeudi à Alger que l'industrie pharmaceutique avait enregistré 62 nouvelles unités ces cinq dernières années.

Lors de la cérémonie de signature des contrats de réalisation de trois usines de production de médicaments génériques à Chercell (Tipasa), El-Harrach (Alger) et Constantine en partenariat entre le groupe public pharmaceutique Saidal et les entreprises italiennes Bonatti,

espagnole EMTE et algérienne Softal, M. Rahmani a précisé que ces projets feront passer le chiffre d'affaires du groupe de 12 milliards de dinars actuellement à 40 milliards de dinars en 2015.

Le ministre a mis en exergue le soutien de l'Etat aux opérateurs pharmaceutiques nationaux pour la réalisation de partenariats avec des étrangers en vue d'encourager l'investissement dans ce secteur. M. Rahmani a en outre souligné la détermination de l'Etat à satisfaire les besoins nationaux en mé-

dicaments de qualité et à la portée de tous les citoyens, mettant l'accent sur l'engagement des pouvoirs publics à développer les médicaments génériques.

Le ministre a, dans ce contexte, insisté sur la formation des ressources humaines qualifiées et la coordination des efforts avec les laboratoires et les universités nationales pour développer la recherche dans l'industrie pharmaceutique, notamment les aspects biotechnologiques.

Qualifiant l'industrie pharmaceutique de secteur

"stratégique" en ce qu'il est directement lié à la santé de la population, M. Rahmani a rappelé les moyens mis en œuvre par l'Etat pour relever le défi dans ce secteur en accord avec la transition épidémiologique en Algérie.

Pour le ministre, la dynamisation de cette filière de l'industrie nationale contribuera au développement de la production nationale et permettra d'éviter les perturbations qu'a connues le marché algérien du médicament ces dernières années et de réduire la dépendance de l'étranger.

## ENCADREMENT

### «Nette insuffisance de médecins spécialistes à Tébessa»

L'encadrement en matière de médecine spécialisée demeure insuffisant à Tébessa, par rapport aux besoins de la carte sanitaire locale, a-t-on indiqué jeudi lors des travaux de la 1<sup>re</sup> session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

En dépit des efforts consentis par les responsables locaux du secteur, en matière d'amélioration des prestations sanitaires durant ces dernières années, la plupart des hôpitaux de la wilaya connaissent toujours un déficit patent en médecins spécialistes, notamment en gynécologie-obstétrique, anesthésie-réanimation, neurochirurgie, pédiatrie et ORL (oto-rhino-laryngologie), ont indiqué les membres de la commission de la santé et de l'action sociale de l'APW.

Près de la moitié des besoins exprimés demeure non

satisfait dans les structures sanitaires publiques lourdes et légères de la wilaya, en particulier à l'hôpital mère et enfant Khalid-Azzouz du chef-lieu de wilaya, qui manque de gynécologues-obstétriciens, a-t-on expliqué.

Ce service, fortement sollicité au regard des statistiques de ces dernières années, qui font état, d'environ 7 500 naissances par an et de pas moins de 8 000 accouchements par an, ne fonctionne actuellement qu'avec deux gynécologues cubains.

«Les perturbations affectant la programmation des malades obligent aujourd'hui de nombreuses patientes à se déplacer, vers des cliniques privées ou vers des hôpitaux des wilayas limitrophes», a-t-on soutenu.

Les responsables du secteur de la santé ont été invités

à trouver dans les meilleurs délais, avec le concours de la tutelle, une solution adéquate à ces carences. Le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa fonctionne actuellement avec huit hôpitaux, totalisant 1 137 lits et 38 polycliniques (81 lits), en sus de 2 maternités rurales (25 lits) et de 115 salles de soins.

Il sera renforcé d'ici la fin de l'année en cours, par un nouvel hôpital de 60 lits, en voie de réception à El-Ogla, en même temps qu'un autre hôpital psychiatrique, prévu au chef-lieu de wilaya. L'ancien hôpital "M'hennia" de la ville de Tébessa, à l'arrêt depuis plusieurs années, en raison de son état de vétusté avancé, a bénéficié d'une importante opération d'aménagement lancé en travaux au début de l'année en cours.

APS

**LA LAQUE**  
LA PLUS VENDUE,  
LA PLUS APPRÉCIÉE,  
LA PLUS UNIVERSELLE

**1**er fabricant  
espagnol  
de peinture  
de qualité



**TITANLUX**  
LAQUE SYNTHÉTIQUE

TITANLUX est la laque synthétique la plus universelle, elle permet de peindre toutes les surfaces, à l'intérieur comme à l'extérieur: portes, meubles, fenêtres, machines, grilles, clôtures et des milliers d'objets.

## TITAN STORE

Prochaines ouvertures: BOUIRA ET SETIF

VISITEZ NOS MAGASINS **SPÉCIALISTES DE LA COULEUR**

**TITANSTORE STAOUELI**  
69, Rue Mohamed Mellal  
Staoueli. Alger, ALGÉRIE

**TITANSTORE BLIDA**  
16 C, Cité Mouloud Lotissement Boufridi  
Blida, ALGÉRIE

**TITANSTORE DJELFA**  
3 Cité Ben Chounane Bloc N°513  
Djelfa, ALGÉRIE

**TITANSTUDIO HAMIZ**  
10, Cité Friri 2 Groupe G  
Hamiz. Dar El Beida. Alger, ALGÉRIE



EuroAlgérienne Distribution SARL  
69 Rue Mohamed Mellal  
Staoueli - Alger (Algérie)  
Tel. 00 213 (0)21 39 19 17  
email. info@euroalgerienne.com



# Manger trop de viande augmente le risque cardiovasculaire et de cancers

Manger trop de viandes transformées augmenterait le risque de cancer et de maladies cardiovasculaires d'après une étude européenne. Les gros consommateurs auraient plus de 40 % de risque de mourir jeune !

Restreindre les plateaux charcuterie permettrait de vivre plus longtemps selon des chercheurs européens.

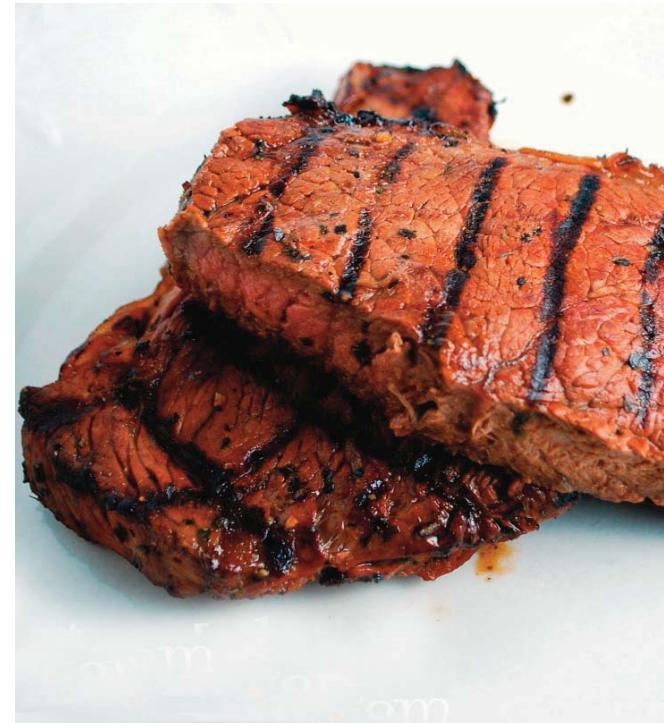
#### 40 % de risque de mourir jeune

Une étude de grande ampleur appelée Epic a été menée dans 23 centres de 10 pays européens (France, Italie, Suisse, Pays-Bas, Royaume-Uni, Grèce, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark). Les participants au nombre de 448 568 ont été recrutés entre 1992 et 2000 selon le centre d'étude. Ils étaient âgés de 35 à 69 ans et n'avaient aucun antécédent de cancer, infarctus ou accident vasculaire cérébral. Les chercheurs les ont interrogés sur leur alimentation, activité physique, indice de masse corporelle et consommation de tabac et d'alcool. À la fin de l'étude en juin 2009, 26 344 décès ont été déplorés parmi les participants. Les chercheurs ont remarqué un lien entre une consommation élevée de viande rouge - et en particulier de viande transformée (viande hachée...) - et une hausse de la mortalité. Les plus friands de

viande transformée ont plus de 40 % de risque de mourir prématurément. Ils consomment aussi en moyenne moins de fruits et légumes, boivent et fument plus, des facteurs de risque connus de cancer et de maladies cardiovasculaires qui se cumulent à l'impact négatif d'une trop grande consommation de viande.

#### Moins de 20 g de viande transformée par jour

Des associations significatives ont été faites entre la consommation de viande transformée et l'apparition de maladies cardiovasculaires et de cancers. En effet, la charcuterie a une teneur élevée en cholestérol et acides gras saturés ce qui augmente le risque de maladies cardiovasculaires (infarctus, avc...). En outre, la viande transformée est traité par salage, séchage, fumage et contient des conservateurs et colorants ce qui induit une formation de substances potentiellement cancérogènes qui accroît le risque de cancer en particulier colorectal. Selon les chercheurs, 3,3% des décès au-



raient pu être évités si tous les participants avaient eu une consommation de viande transformée de moins de 20 g/jour mais, il ne faut pas pour autant faire une croix sur

la viande ! Elle est riche en protéines, fer, zinc et vitamines A et B et en acides gras essentiels. Il faut juste la consommer avec modération.

## Maladies cardio-vasculaires

### Moins d'infarctus chez les végétariens



Selon une étude britannique, être végétarien réduirait de 32% le risque de maladies cardiovasculaires comparativement aux personnes qui mangent de la viande et du poisson. Il s'agit sans doute de l'étude de plus grande ampleur qui ait jamais été effectuée au Royaume-Uni sur l'incidence de la consommation de viande et de poisson sur les maladies cardio-vasculaires.

Pour mener à bien cette étude, les chercheurs de l'Université d'Oxford ont suivi les 45 000 volontaires enrôlés dans l'enquête baptisée European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition (EPIC).

Dans ce groupe, 34% des volontaires étaient végétariens, un nombre élevé (rare dans les études de nutrition), ce qui a permis aux chercheurs de faire des

estimations plus précises des risques cardiovasculaires selon le mode d'alimentation.

#### Moins de cholestérol chez les végétariens

Il y a quelques jours, une étude montre que manger des fruits rouges protège le cœur. Les conclusions de cette nouvelle étude, qui viennent d'être publiées dans l'American journal of clinical nutrition vont également dans ce sens puisqu'on y apprend que les végétariens réduisent le risque de souffrir d'un infarctus ou d'être admis à l'hôpital pour un souci cardio-vasculaire, de 32%. Une estimation publiée après avoir suivi les volontaires du groupe test pendant plus de 11 ans. «Ce risque moindre

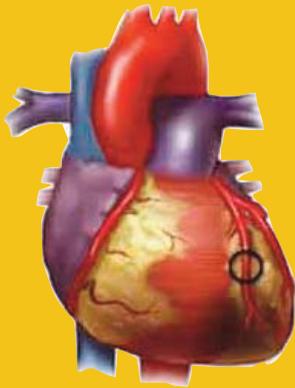
est dû au fait que les personnes végétariennes ont moins de problème de cholestérol et ont une tension artérielle moins élevée que celles qui consomment viande et poisson» explique D'Francesca Crowe, de l'unité d'épidémiologie du cancer à l'université d'Oxford, principal auteur de cette recherche.

Ce n'est pas la première fois que la surconsommation de viande est montrée du doigt par le monde médical. On sait par exemple que manger de la viande rouge tous les jours augmente le risque de maladie cardiovasculaire de 18% et le risque de mortalité par cancer de 10%. «Cette nouvelle étude insiste une fois encore l'importance d'une alimentation équilibrée dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires et contre le cancer» conclut le D' Crowe.

mercredi 30 Mars 2013

## Nos ancêtres aussi avaient des problèmes cardiovasculaires

Les artères bouchées, un mal de notre société contemporaine ? Pas vraiment. Des chercheurs ont découvert des signes d'athérosclérose sur des momies vieilles de 4 000 ans !



L'athérosclérose touche surtout les personnes âgées et les jeunes qui présenteraient des facteurs de risque aggravants tels que le tabac ou un déséquilibre alimentaire. L'étude publiée par *The Lancet* suggère que nos modes de vies modernes ne seraient pas la seule cause de l'athérosclérose. Les civilisations anciennes connaissaient aussi cette maladie cardiovasculaire caractérisée par une perte d'élasticité du tissu des artères due à une accumulation de corps gras.

Les chercheurs ont analysé au scanner 137 momies provenant de différentes régions du monde et couvrant une période de 4 000 ans. Certaines appartenaient à l'Egypte ancienne, d'autres étaient d'anciens cultivateurs du Pérou, des agriculteurs amérindiens du Sud-Ouest des Etats-Unis ainsi que des chasseurs unangan des îles aléoutiennes en Alaska.

Des «signes probables ou définis d'athérosclérose» ont été repérés sur 37 momies. Il en a été découvert sur 38 % des momies égyptiennes, 23 % des péruviens, 40 % des Amérindiens du Colorado et 60 % des chasseurs unangan. Selon les momies, l'athérosclérose a été repérée à différents endroits dont principalement sur l'aorte, l'artère fémorale, les artères coronaires et les carotides.

**Athérosclérose :** une maladie liée au vieillissement ?

«Il est surprenant de voir que l'athérosclérose est aussi fréquente dans ces anciennes cultures à travers le globe sur une période de temps aussi étendue et parmi des personnes très différentes génétiquement et avec des modes de vie et des régimes alimentaires aussi variés», a commenté à l'AFP le Professeur Randall Thompson, de l'Institut du cœur de Kansas City, principal auteur de l'étude.

Les momies les plus âgées étaient les plus affectées par cette maladie. Ce constat oriente les scientifiques vers l'hypothèse selon laquelle l'athérosclérose serait plus liée au vieillissement qu'au mode de vie. «Cette maladie, attribuée au mode de vie et au régime alimentaire de la vie moderne, serait en fait liée au vieillissement ou alors peut-être que nous ne comprenons pas les facteurs de risque aussi bien que nous le pensons», a-t-il ajouté.

Arrêter de fumer diminue de moitié les risques cardiovasculaires même si on prend quelques kilos, selon une nouvelle étude.

La peur de grossir liée à l'arrêt du tabac est un prétexte couramment invoqué pour ne pas arrêter cette mauvaise habitude. La moitié des fumeuses disent redouter cette prise de poids contre un quart des hommes. «Certains fumeurs veulent éviter de grossir par souci esthétique», observe James Meigs, directeur de l'étude et physicien au Massachusetts General Hospital.

Pourtant au-delà de l'impact «cosmétique», ces éventuels kilos supplémentaires ne nuisent pas à la santé, selon les résultats d'une enquête américaine parue dans le *Journal of the American Medical Association*. 3 200 adultes américains ont été suivis médicalement pendant quatre ans. 31 % du panel étaient fumeurs, un pourcentage qui est passé à 13 % quatre ans plus tard. Pen-



dant la période étudiée, 631 personnes ont souffert d'une attaque cardiaque, d'un in-

farctus, d'obstruction des artères. Mais les ex-fumeurs ont présenté deux fois moins de

risques que les fumeurs, même s'ils ont pris quelques kilos. La prise de poids oscillait en moyenne entre 2 et 5 kilos chez ceux qui ont arrêté de fumer. «Donc le message est : oui, vous pouvez un peu grossir si vous décidez d'arrêter de fumer, mais vous divisez de moitié vos risques cardiovasculaires», assure le Dr Meigs.

### Comment arrêter la cigarette sans grossir

Il reste heureusement possible, avec quelques efforts, de stopper la cigarette sans prendre un gramme. On estime que l'arrêt du tabac entraîne un apport supplémentaire de 500 calories par jour. Changer ses habitudes alimentaires (moins de gras, moins de féculents, plus de fruits et légumes) et physiques paraît impératif pour éviter de grossir. Le recours à des substituts nicotiniques pour éviter de céder à des pulsions liées au manque de nicotine peut aussi être une solution.

## Pour calmer les brûlures L'eau chaude, mieux que l'eau froide

On a l'habitude de passer une brûlure sous l'eau froide pour éviter que ça ne fasse des cloques et soulager la douleur. Mais une nouvelle étude recommande de faire l'inverse.

L'eau chaude serait bien meilleure que l'eau froide pour limiter l'endommagement des tissus et faire revenir la pression sanguine sur les zones brûlées. Des chercheurs suisses ont fait le test sur des rats. Après avoir été anesthésiés, ils ont été légèrement brûlés sur le dos. Un premier groupe de rats a été soigné avec une compresse trempée dans de l'eau froide à 17 degrés, tandis qu'un second groupe a

été traité avec une compresse imprégnée d'eau chaude à 37 degrés. Un troisième groupe n'a pas été soigné. Les brûlures ont été comparées 24 heures après, puis au bout de quatre jours. Résultat, au bout de quatre jours, les animaux non traités ou traités à l'eau froide présentaient une nécrose de la peau sur une zone plus étendue autour de la brûlure que pour les rats soignés à l'eau chaude.

L'expérience a été menée sur des rongeurs, mais les chercheurs affirment que le mécanisme de progression de la brûlure est similaire chez les humains. Le directeur de



l'étude, Reto Wettstein, chirurgien de la main, conseille donc d'appliquer de l'eau tiède voire chaude sur la brûlure. Car si l'eau froide permet d'éviter que la chaleur se répande, elle peut causer une diminution anormale de la température

cutanée et serait douloureuse après 20 minutes.

L'idéal, selon le spécialiste, consiste à refroidir la brûlure sous l'eau froide pendant une minute avant de passer à l'eau chaude pour restaurer la circulation sanguine.

## Enfants : trop de temps devant la télé ne les rend pas plus méchants

Une étude menée auprès de 11 000 élèves d'école primaire relance l'éternel débat de l'influence de la télé sur le comportement des enfants. Non, un enfant qui regarde la télé ou qui joue à la console ne va pas devenir violent et taper ses camarades dans la cour d'école ! Une enquête de la Medical Research Council, une organisation britannique, relativise l'impact de la télévision sur le développement de l'enfant. Si on limite le temps qu'ils passent devant la petite lucarne, les enfants ne risquent pas d'être perturbés, estiment les chercheurs. En même temps, plus ils restent assis devant le poste de télévision,

moins ils passent de temps à jouer dehors avec leurs copains ou à faire leurs devoirs à la maison... Alors quel est le bon équilibre ? Pas plus de trois heures, répondent les scientifiques, chiffres à l'appui. L'étude révèle, en effet, que près de deux tiers des 11 000 enfants sondés regardent la télé entre 1 et 3 heures chaque jour. 15 % passent plus de 3 heures devant la télé, et 2 % ne la regardent jamais. Ceux qui la regardent plus de 3 heures par jour seraient plus concernés à l'âge de 7 ans par des problèmes de comportement, ils seraient par exemple plus bagarreurs et prompts à dire des mensonges que les autres. De là à

conclure que la télévision est responsable de ce comportement, les chercheurs restent prudents. Certes, il existe un lien tenu entre le fait de regarder la télé et certaines attitudes constatées chez l'enfant. Mais cette association ne saurait s'expliquer seulement par la télévision. D'autres paramètres, comme l'éducation parentale, pourraient exercer une influence. Pour Sonia Livingstone, professeure de psychologie sociale à la London School of Economics, interrogée par la BBC, cette étude doit amener à s'interroger : «Pourquoi les enfants passent-ils tant de temps devant la télé ?»

Par Amar Belkhodja (\*)

# AVRIL 1948 : LA TUERIE DE DESCHMYA La «démocratie» par le sang et par la fraude

**L'Assemblée nationale française adopte une loi portant statut organique de l'Algérie, le 20 septembre 1947. Les dispositions de cette loi ont prévu, entre autres, l'élection d'une Assemblée dite «algérienne» qui délibère sur des propositions de «vœux». Elle était composée de cent-vingt membres : soixante représentant les électeurs du premier collège (communauté française) et autant les électeurs du deuxième collège (communauté algérienne autochtone). Nous remarquons, de prime abord, que soixante sièges sont réservés à la minorité française d'Algérie dont le nombre ne dépassait guère à l'époque huit cent mille habitants tandis que les soixante autres sièges sont prétendument réservés aux élus du deuxième collège, c'est-à-dire la représentation de la majorité des Algériens de plus de huit millions d'habitants.**



La réalité dans le fonctionnement de cette Assemblée révélera les incohérences les plus scandaleuses, en ce sens que la plupart des élus issus du deuxième collège ne sont jamais les authentiques représentants du peuple algérien. Dans leur majorité, ces «élus par la force et par la fraude» ne seront, ni plus ni moins, que de piétres auxiliaires de l'administration coloniale que le courant nationaliste qualifiera à juste titre de «bénî-oui-oui».

Quelques sièges seulement seront «accordés» aux candidats nationalistes qui prêcheront avec verve dans un désert, cependant que les «élus» de l'administration seront puissés dans le gros réservoir des caïds, aghas et bachaghas qui, inutiles et dociles à la fois, suivent péniblement les débats jusqu'à la somnolence, pour se réveiller brusquement et dire «oui» à tous les vœux proposés par les tenants de la colonisation.

Le «bénî-oui-ouiisme» s'épanouira merveilleusement sous le règne d'un gouverneur général dont la nomination coïncide justement avec les premières élections de la nouvelle Assemblée en Algérie, les fonctions de ministre de l'Education au sein du gouvernement français. L'élection de cette institution devait avoir lieu le 15 janvier 1948. Elle n'interviendra qu'en avril de la même année.

Les formations politiques nationales avaient l'air d'être bien préparées pour se lancer dans la compétition électorale. Le PPA-MTLD, l'UDMA ainsi que le PCA seront déçus. Non seulement la «démocratie» ne verra jamais le jour sous le régime colonialiste, mais elle subira les pires affronts et les plus graves atteintes. Le peuple algérien n'était pas dupe. Suffisamment conscient de ses véritables destinées, surtout depuis le drame du 8 mai 1945, il était prêt à choisir ceux qui militent pour ses intérêts, c'est-à-dire ceux-là qui composent l'avant-garde patriote et acceptent tous les risques et toutes les souffrances pour la liberté et la dignité.

L'administration française est, elle aussi, sur ses gardes. Elle sait qu'il faut dresser un barrage aux nationalistes et faire accéder coûte que coûte et à n'importe quel prix les auxiliaires qui vont se faire désigner sous l'étiquette d'«indépendants». La triste besogne de «faire élire» des partisans inconditionnels du «oui» sera confiée à celui qui deviendra le champion de la fraude électorale : Marcel-Edmond Naegelen.

En débarquant en Algérie, le nouveau gouverneur général se frottait déjà les mains et semblait connaître parfaitement le climat politique du pays d'accueil. A savoir que la féodalité qui fournissait ses agents de service était déjà en disgrâce et que les soixante sièges réservés au deuxième collège risquaient d'être rafflés au premier tour des élections par les formations nationalistes. C'était un risque à ne pas prendre. Rendez-vous fut donc pris pour le 4 avril 1948. Le combat était inégal. Car, même si le candidat de l'administration était considéré comme battu à l'avance, il était rassuré d'une chose : les urnes faisaient le plein en sa faveur et lors du dépouillement, il sortira comme un miracle le grand vainqueur des élections par la grâce et la volonté du gouverneur général. Généralement, le bourrage des urnes n'était pas l'unique méthode pratiquée par l'administration française et ses complices. Les sbires de service et leurs chefs s'adonnaient pendant la campagne électorale et le jour du scrutin à toutes sortes de pressions, d'intimidation, de menaces, d'agressions, de chantage, d'accusations mensongères contre les candidats nationalistes et contre tous leurs sympathisants. Les exemples, partout en Algérie seront légitimes.

Mais ce jour du 4 avril 1948, le gouverneur général M-E. Naegelen se présenta sous un aspect macabre puisqu'il n'hésita pas à piétiner les cadavres des électeurs algériens farouchement opposés aux auxiliaires de l'administration française inscrits sur une liste dite d'«indépendants» pour barrer la route aux candidats nationalistes non pas par la notoriété, mais par la fraude électorale assurée par le maître. Le défunt du règne du nouveau gouverneur général sera

marqué par de bien tristes moments. Ceux vécus dans le sang et le deuil à Deschmya où les armes de la gendarmerie française crépiteront contre de paisibles électeurs qui, parce qu'on leur a proposé les urnes comme moyen d'expression, ont choisi de combattre l'iniquité par un bulletin de vote au profit des candidats de leur choix. Mais telle ne fut pas la volonté des autorités coloniales qui, par les armes, sont parvenues à faire élire un bachaga de la région. Et ainsi persistera tout le long du règne de Naegelen la triste méthode de la fraude électorale malgré les protestations et les dénonciations soutenues et menées avec force par les courants nationalistes.

En fossoyeur de la «démocratie» à peine «naissante», le nouveau gouverneur général, par les assassinats commis à Deschmya, venait de déclarer la guerre aux parts du mouvement nationaliste contre lesquels il sévira férolement. Son nom sera lié aux pires méfaits commis en diverses régions et villes d'Algérie, notamment à sidi-Ali Bouabé et Mascara. Même après son départ d'Algérie, en avril 1951, M-E Naegelen léguera à ses successeurs les méthodes scandaleuses antidémocratiques. Son nom sera évoqué par tous et dans tous les écrits comme étant désormais synonyme de la fraude électorale. Méthode qui engendrera de nouveaux et scrupuleux émeutes.

## Deschmya, le 8 septembre 2003

Il aurait fallu bien qu'un jour nous fassions le déplacement à Deschmya, pour deux raisons essentielles. La première est strictement d'ordre historique et géographique. Peut-être beaucoup plus d'ordre géographique en ce sens que l'événement est évoqué dans plusieurs écrits où il est question de pages noires du colonialisme. Géographique, puisque l'événement est intimement lié au lieu où il s'est déroulé, d'où la notion classique du temps et de l'espace. La seconde, est d'ordre moral et elle nous impose une sorte de recueillement sur les lieux du drame d'où il nous faudra puiser l'identité exacte des victimes tombées un triste jour du scrutin, le premier qui devait consacrer la mise en place d'une nouvelle institution coloniale : l'Assemblée algérienne. C'était le 4 avril 1948. Depuis quelques années déjà, nous nous sommes assigné une règle. A savoir qu'un dossier de recherche ne saurait se limiter exclusivement à l'exploitation de la documentation. La visite des lieux est nécessaire à plus d'un titre. Il faut bien saisir cette curiosité par la location des lieux et effectuer le pèlerinage sur le site surtout quand celui-ci abrite le souvenir d'événements tragiques. Le pèlerinage s'accompagne évidemment d'investigations, surtout lorsque témoins et acteurs, victimes rescapées du drame, sont toujours de notre monde sinon il y a toujours cette possibilité de prendre contact avec leurs descendants qui, grâce à l'oralité, cette tradition séculaire, ont toujours quelque chose à vous communiquer. Il y a indéniablement quelques détails inédits enfouis dans la mémoire collective.

L'expérience a démontré amplement que les lieux ont toujours quelque chose à dire. C'est le cas de Nekmaria (wilaya de Mostaganem) où Pélissier, sous les ordres de Bugeaud, fit asphyxier la tribu des Ouled Ryah à l'intérieur d'une grotte, le 19 juin 1845. Nous avions accompagné notre ami Mostefa Abderrahmane dans les fameuses grottes du Dahra le 20 août 1995 où le cinéaste mostaganémien devait terminer son documentaire sur le drame des Ouled Ryah. Effectivement, nous avons eu la chance de nous entretenir avec un habitant de la région dont le grand-père n'est autre qu'un rescapé du massacre commis par les officiers de l'armée française de triste mémoire.

Il faut avouer que la «visite de ces lieux» n'avait pas eu lieu depuis le déplacement d'Eugène-Félix Gauthier, en 1923, certainement pas pour les mêmes raisons que les nôtres. Pour compléter certains dossiers, nous avions dû chaque fois nous rendre là où les événements s'étaient déroulés. Ce fut le cas



● ● ●  
pour Sidi-Ali Bounab, Nedroma, Mascara, El-Asnam, Zéralda. Dans la plupart de ces localités, il y eut mort d'homme, souvent dans des conditions lâches et honteuses. Ces déplacements sur le site même s'inscrivent dans le souci de consigner – pour l'histoire – l'identité de ces compatriotes assassinés impitoyablement par les forces coloniales, et par là-même rompre leur anonymat. Puisqu'il s'agit d'êtres humains qui exprimaient des sentiments, parlaient, respiraient, menaient une vie de famille, appartenaient à une communauté, avaient un âge, en d'autres termes jouissaient d'une personnalité que les Français tentaient d'anéantir depuis 1830.

Joindré Deschmya n'est pas une simple randonnée. Escalade à Alger. Après quoi se lancer dans l'escalade des méandres jusqu'à Bouira. Puis quitter la route de Constantine en bifurquant à droite vers Sour El-Ghozlane. Ici, c'est la rupture totale avec le paysage montagneux en pays berbérophone. Les plateaux céréaliers de Sour El-Ghozlane nous rappellent curieusement ceux du Sersou auxquels notre œil s'est accoutumé des années durant. Mais nous ne tarderons pas à redécouvrir d'autres massifs forestiers dont le point culminant atteint 1 200 mètres d'altitude. Sublime. Nous arrivons enfin à Deschmya, après avoir franchi, depuis Alger, 150 km et presque 500 km depuis Tiaret. Deschmya, il y a 55 ans, ce nom revenait en une dans plusieurs éditions de la presse nationaliste et son drame sera sans cesse évoqué comme «pièce à conviction» à la charge du colonialisme français. Comme ce fut pour Nekmaria, théâtre des enfumades, Deschmya reçoit aussi, pour la première fois, une visite d'exploration historique et de remontée dans le temps.

Dans une cuvette cédée par des collines qui semblent se bousculer les unes les autres, une bourgade est à peine naissante. Nous avons l'impression que le paysage s'oppose à toute déflation par une architecture qui fait affreusement «cheveu sur la soupe». Nous abordons le siège communal.

Il est plus qu'ordinaire. Le bureau d'études, qui a conçu cette mairie, semble l'avoir destinée à une population du deuxième collège tellement l'édifice se refuse toute prétention d'offrir un brin d'esthétique. Le maire nous accueille dans son bureau. Afranchi sur le but de notre visite (accès au registre d'état-civil) pour prélever la liste des victimes du 4 avril 1947-48, le chef de la municipalité nous exige une «carte professionnelle» nous autorisant toute consultation. «Le règlement est le règlement», martèlera le premier magistrat de Deschmya. Notre ir-

ritation est contenue avec peine. Nous exprimons assez bruyamment notre déception. Notre attitude fait reculer notre interlocuteur, gardien zélé et intractable de la bureaucratie. C'est fort décourageant de faire 500 km pour que l'on vous jette à la face la notion d'inviolabilité des règlements. Mais qui veut-on pénaliser, la recherche ou les six martyrs de Deschmya ? Polémique stérile en fait. Puisqu'au fil de la discussion nous apprenons que les autorités locales avaient,

Ahmed Toumis, 72 ans, qui accepte de nous confier son témoignage. Le douar Deschmya comprend trois grands arrouches. Les six victimes sont issues du arch Ferha. Fianqué d'un puissant bachagha de la région, l'administrateur de la commune mixte d'Aumale (Sour El-Ghozlane) est arrivé à Deschmya pour obliger la population à voter pour le candidat de l'administration, un certain Lakhdar Brahimi. Les monts de Deschmya étaient aussi le fief du PPA-MTLD et du PCA. Il

jourd'hui une relique, est assailli de jets de pierres. Les habitants de Deschmya ont failli chasser les organisateurs du scrutin à la solde de celui qui allait désormais incarner la fraude électorale, le «bienveillant socialiste» Marcel-Edmond Naegelen. Les gardes mobiles, voulant essuyer une humiliation, n'hésitèrent pas à faire usage de leurs armes à feu. Au début, nous raconte Toumis, les gens avaient cru que c'était des cartouches à blanc. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Tout se

tés françaises déclenchèrent une véritable chasse à l'homme. Tous ceux qui étaient connus pour leur sympathie au mouvement nationaliste ainsi que des militants du PPA-MTLD et du PCA furent arrêtés, sur dénonciation des caïds du coin et du bachagha qui connaissait évidemment tous ses adversaires. «C'est par dizaines que les habitants de la région sont conduits à la gendarmerie d'Aumale, alors que le bachagha Brahimi qui a voulu truquer le vote, se promène ostensiblement avec les officiels dans la grande rue» (*La République algérienne* du 16 avril 1948). Le procès des inculpés de Deschmya se déroulera le 6 janvier 1949 à Alger, après neuf mois de détention.

La plupart d'entre eux étaient accusés d'atteinte à l'exercice du droit électoral et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Ainsi, Mohamed Ben Cherif Mahmoudi, Kouider Ben Ahmed Rebba, Kaddour Dekkar, tous militants du PPA-MTLD, furent condamnés chacun à 15 mois de prison, 20 000 francs d'amende et 10 ans d'interdiction de droits civiques. Dix citoyens de Deschmya furent condamnés chacun à 10 ans de prison chacun et 10 000 francs d'amende et deux autres à 8 mois de prison chacun et 10 000 francs d'amende. Au lendemain du drame de Deschmya la première Assemblée algérienne s'installe confortablement.

«Victorieux», les auxiliaires nos chers compatriotes et coreligionnaires, occupent docilement leurs 43 sièges conquis grâce à la complicité ouverte et éhontée du nouveau gouverneur général qui venait d'annoncer la couleur, celle du sang versé à Deschmya et le bousillage des urnes partout ailleurs.

Le MTLD occupera, quant à lui, 9 sièges et l'UDMA huit. Le PCAN n'avait rien obtenu lors de ces premières batailles électorales. Sans pudeur ni remords et avec une surprenante assurance, M-E Naegelen proclamera solennellement, au lendemain du scrutin : «Je me félicite que les populations algériennes aient accompli dans le calme leur devoir électoral et je les en remercie. Sous la loi républicaine, dans le cadre du statut, dans le respect de toutes les croyances et de tous les hommes de quelque origine qu'ils soient, par un commun effort, marchons vers la liberté et la fraternité vers toujours plus de démocratie» (cité par Colette et Francis Jeanson dans *l'Algérie hors-la-loi*, Ed. Le Seuil, pp. 81-82).

«La démocratie» made in France coloniale venait d'être assassinée avant d'avoir vécu. On lui a choisi un tombeau dans les monts de Deschmya.

(\*) Journaliste-auteur

## La France renvoyée à son passé colonial



Les restes d'un très grand nombre de personnes, probablement victimes des massacres du 8-Mai-45, ont été découverts sur le site d'un chantier à la sortie ouest du village de El-Achir (Bordj-Bou-Arréridj) donnant sur l'échangeur de l'autoroute, indiquent les autorités de cette commune. Les ossements ont été trouvés lors des travaux de fondation d'un chantier. Jusqu'à maintenant, 12 sépultures ont été exhumées mais ceci est un chiffre provisoire car ce charnier est très profond et très large. Le vice-président de l'APC d'El-Achir, chargé du tourisme et de la culture, soupçonne que ces ossements sont les restes d'un très grand nombre de victimes des massacres menés par l'armée coloniale durant le 8 mai 1945. Il affirme que la commune détient un document historique sur l'enterrement à El-Achir de 3 000 Algériens assassinés durant le génocide de mai 45. Une affirmation confirmée par les personnes âgées de cette région sur l'existence d'une fosse commune. Cette découverte macabre renvoie la France à son passé colonial. Une réalité que le p

Jean-Louis Planche, lors de la conférence qu'il a animée en 2008 à Guelma sur les massacres du 8-Mai-45 perpétrés par les forces coloniales dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata, se basant sur des rapports des services de renseignements américains établis à l'époque en Algérie, a indiqué que les archives des services américains de l'époque peuvent être une piste d'une très grande utilité pour les chercheurs devant le black-out français. «J'ai consulté ces documents, ce que j'ai vu n'est qu'une infime partie. Les Américains ont compris dès le début qu'ils étaient en face de la répression» avoue ce chercheur. Et justement concernant la localité d'El-Achir, le P<sup>e</sup> Planche affirme qu'un journaliste américain a pu accéder à temps à un rapport confidentiel destiné aux généraux français sur les événements et donner le chiffre de 17 400 morts. «Pour la seule petite localité d'El-Achir dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, dans ce qu'on appelait la commune mixte des Bibans, on comptait 3 000 morts.

Hassan Wahid

en avril 2002, érigé une stèle pour immortaliser la mémoire des six martyrs. Heureuse initiative qui devra se généraliser à d'autres sites. Je rejoins la stèle qui surplombe la petite agglomération. J'y préleve les noms : les frères Saïd et Ali Hassib, les frères Moussa et Ahmed Daoudi, hadj Laâmouri et Amar Chalabi. La septième personne, blessée le jour de la fusillade d'avril 1948, n'est plus de ce monde. C'est

fallait donc coûte que coûte barrer la route aux candidats de ces formations politiques.

La paysannerie algérienne s'opposa aux intimidations de l'administrateur de la commune mixte et de ses sbires. La situation dégénéra. Des heurts entre gardes mobiles et électeurs sont inévitables. Le bureau est saccagé. Les listes, bulletins et armes détruits. Puis du haut de la colline, l'école aménagée en bureau de vote, au-

passa vite. Les habitants du douar firent le danger. Plusieurs d'entre eux furent atteints dans le dos. «Les médecins légistes, qui examinèrent les cadavres, établirent que ces victimes, tombées au champ d'honneur du suffrage universel, avaient été abattues par derrière par les mitraillettes des gardes mobiles» (Les cahiers de contre-courant. Point de vue Nord-africain, Idriss Amazit). Le lendemain du drame, les autorités

## M'SILA

### Commémoration du 54<sup>e</sup> anniversaire de la mort des colonels Amrouche et Si El Haouès

Le cinquante quatrième (54<sup>e</sup>) anniversaire de la mort des colonels Amrouche et Si El Haouès, tombés au champ d'honneur le 28 mars 1959, a été commémoré, jeudi, à Djebel Thamer (Aïn El Melh), située à 160km du chef-lieu de la wilaya de M'sila en présence de plusieurs moudjahidines venus de diverses régions du pays.

La commémoration a été mise à profit par les moudjahidines des wilayas 3 et 6 historiques pour relater des témoignages sur le parcours de ces deux héros et leurs hauts faits d'armes durant la glorieuse Révolution armée.

Les qualités humaines et le parcours militant de ces deux hommes de la Révolution algé-

rienne ont été également mis en exergue par les moudjahidines qui s'exprimaient devant un public nombreux au cimetière Sidi M'hamed de Aïn El Melh.

Les jeunes générations ont été invitées par les intervenants, à s'inspirer de l'exemple de ces martyrs de la l'Algérie, «dont le sacrifice doit être un exemple pour chacun, afin que soit pré-

servée l'unité de la patrie», ont-ils souligné. La préservation des acquis de la Révolution algérienne constitue une mission dont l'importance est équivalente à celle du recouvrement de l'Indépendance, a-t-on estimé, dans ce même contexte.

Plusieurs activités artistiques, culturelles et historiques ont été organisées depuis plu-

sieurs jours dans la région d'Aïn El Melh, haut lieu de lutte pour le recouvrement de l'Indépendance nationale.

Les colonels Amrouche et Si El Haouès sont tombés les armes à la main, dans une embuscade tendue par les forces de l'armée française, alors qu'ils se dirigeaient vers Tunis.

APS

## BORDJ EL KIFFAN Tentative d'assassinat

Tout au long du procès qui s'est tenu en ce mois de mars 2013 au tribunal criminel d'Alger, l'accusé a nié en bloc les faits retenus contre lui. Dans le box des accusés, Ali, 51 ans, le regard hagard, s'exclama pour la énième fois :

- Monsieur le président, je reconnais, certes, avoir agressé ce jeune chauffeur de taxi, mais je jure que je n'avais nullement l'intention de le tuer.

- Vous avez violenté un homme à l'aide d'un couteau en essayant d'atteindre à sa vie et vous osez prétendre que vous n'aviez pas l'intention de le tuer ?

- Monsieur le président, j'ai agi sous l'effet de la drogue et de l'alcool, je ne savais pas ce que je faisais.

En fait, depuis le début du procès, Ali s'étale en de longs discours, faisant état de sa situation précaire.

- Je suis gardien de nuit, mes revenus sont faibles, je nois mon chagrin dans l'alcool et les drogues et ce jour-là, je ne sais vraiment pas ce qui m'a pris.

Mais ces longs discours sont loin d'émouvoir les membres de la cour, car il est à préciser que ce n'est pas la première fois que le mis en cause comparait devant le tribunal criminel.

Arrêté, il a été jugé et condamné une vingtaine de fois pour de menus délits et a déjà effectué de courts séjours derrière les barreaux mais cette fois-ci, il a frappé fort.

En effet, Ali, fou de colère, tente vainement de poignarder Amine, un jeune chauffeur de taxi, qui, le voyant complètement ivre, refuse de le laisser monter à bord de son véhicule.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public requiert une peine de 16 ans de réclusion criminelle, mettant en exergue la gravité des faits : «L'accusé n'a aucune excuse. Il a bel et bien attenté à la vie de sa victime et devra payer cher».

L'avocat de la défense a quant à lui, plaidé les circonstances atténuantes, avançant que son client «n'était pas dans son état normal et se savait donc pas ce qu'il faisait».

Au terme des délibérations, Ali est condamné à 12 ans de prison ferme pour tentative d'assassinat et détention de drogue.

A.F

## EMEUTES DE HARAZA 11 personnes placées sous mandat de dépôt

Hassan Wahid

Le procureur près le tribunal de M'sourah, dans un premier jugement, a décidé de placer 11 personnes sous mandat de dépôt alors qu'un même nombre de personnes a bénéficié d'une citation directe. Les mis en cause sont accusés d'être responsables des émeutes qui se sont déroulées au mois de mars dernier à Hazara pour dénoncer l'alliance contractée entre le FLN et le RND en vue de l'installation du nouvel exécutif communal. Les élus FFS marginalisés des structures de la nouvelle APC soutenus par leurs militants et sympathisants ont durant deux journées occupé le siège de l'APC empêchant l'installation du président de cette institution. Ils ont pour rappel saccagé et incendié le siège de l'APC, le service de l'état civil et la salle polyvalente.

## AUTEUR DE DEUX ATTENTATS A LA BOMBE A AZEFFOUN Un terroriste condamné à 20 ans de prison

K.N.A

**Le juge près le tribunal de Tizi-Ouzou a prononcé jeudi une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre du terroriste auteur des deux bombes qui ont visé la caserne de la marine nationale et le siège de la police judiciaire de la ville d'Azeffoun en 2011.**

Le terroriste répondant aux initiales B.M., comparaissait en fait pour plusieurs chefs d'inculpation. Il lui est reproché des homicides volontaires avec prémeditation, appartenance à un groupe terroriste et surtout le transport et usage d'explosifs. Selon l'arrêté de renvoi, B.M., avait reçu en contrepartie de certaines activités une somme de 15 000 dinars. Après sa rencontre avec Dahmane El



Marto, terroriste très actif au sein du groupe Mizrana activant dans le massif forestier d'Assif El Hammam près de Béjaïa, il a pris en charge l'approvisionnement de ce groupuscule en produits ali-

mentaires divers. A noter enfin que l'attentat à la bombe qui a visé un convoi de la Marine nationale a eu lieu un 4 avril 2011, quelques semaines avant celui ayant atteint le siège de la police judiciaire.

## ILS ÉGORGENT LEUR AMI BIJOUTIER 16 ans de réclusion criminelle aux 2 criminels

A.Ferrag

Les faits remontent au 21 avril 2011, quand Amine, 50 ans, a été sauvagement assassiné.

Des parents, des amis et des proches de la victime, abattus, se présentent au tribunal d'Alger, en ce mois de mars 2013, pour assister au procès de deux criminels qui n'ont pas hésité à donner la mort la plus cruelle qui soit à leur ami et proche le jour du drame. Amine est ravi et souriant : ses amis Nabil et Ali l'invitent à dîner dans un restaurant luxueux et l'idée de changer d'air lui ravive l'esprit et lui remonte le moral.

Bijoutier de son état, il est

si rare qu'il s'offre des moments de détente après les heures de travail.

Enfin une occasion de s'oxygénier en agréable compagnie ! En effet, Amine, a de tout temps apprécié la compagnie de ses deux amis. Il est alors loin de se douter des intentions malhonnêtes et macabres de ces derniers qui s'apprêtent à le supprimer et à accaparer ses biens. Vers 23h00, après un copieux repas dans l'un des restaurants chic, Ali et Nabil proposent au bijoutier de le raccompagner à sa boutique où il avait quelques rangements à effectuer avant de rejoindre son domicile, comme pratiquement chaque soir. Une

fois sur place, les deux complices versent quelques gouttes de drogue dans une bouteille de jus et une pâtisserie qu'ils offrent à leur ami.

Quelques instants plus tard, le bijoutier perd ses esprits et ne sait même plus où il se trouve. C'est alors Nabil qui se charge de le ligoter avant de l'étrangler et de lui porter un coup de couteau mortel au niveau de la gorge. L'abandonnant dans une mare de sang, les deux assassins quittent la bijouterie en emportant une grosse quantité d'or et une somme estimée à 30 millions de centimes.

Tôt le matin, Yacine, l'un des frères du défunt, manque

de s'évanouir en accédant à l'arrière-boutique de la bijouterie, cloué par la macabre découverte. Il avise les services de police qui, après enquête, procéderont à l'arrestation des deux assassins qui ne nient pas les faits retenus contre eux. Mais au cours du procès, Nabil et Ali reviennent sur leurs déclarations en niant avoir prémedité le crime.

Selon eux, tout s'est passé spontanément et dans son long réquisitoire, le procureur général n'hésite pas à requérir la peine de 20 ans de réclusion criminelle. Après de longues délibérations, Nabil et Ali sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

## TISSEMSILT : CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE Un phénomène inquiétant !

OUULD SIDI AMAR

Ce qui est inquiétant, aujourd'hui, c'est l'apparition d'un nouveau phénomène à Tissemsilt à l'instar des autres wilayas du pays, la conduite en état d'ivresse. Un constat dévoilé par les services de sécurité (Police et Gendarmerie). Ils sont nombreux, les automobilistes à être interpellés en état d'ivresse, suite à des contrôles alcootests effectués. Ce phénomène nou-

veau peut "contribuer" à la hausse des accidents sur les routes de la wilaya de Tissemsilt. Les policiers relevant de la 3<sup>e</sup> Sûreté urbaine de Tissemsilt, ont intercepté dans plusieurs endroits des véhicules conduits par des personnes âgées entre 23 et 37 ans en état d'ivresse. Après leur audition, ces trois mis en cause ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui les a placés sous mandat de dépôt pour conduite en état d'ivresse et état d'ébriété avancé.

## M'SILA Arrestation d'un trafiquant de psychotropes à Boussaâda

Mouad B.

Les éléments de Police Judiciaire de Boussaâda, 68 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'Sila ont mis dernièrement

ment fin à l'activité d'un dealer qui s'adonnaient à la vente de psychotropes. Le trafiquant utilisait de fausses ordonnances pour se fournir en comprimés hallucinogènes auprès de pharmacies.

Le prévenu, répondant aux initiales

de B.A., âgé de 35 ans, est multirécidiviste déjà condamné pour trafic de stupéfiants. Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Boussaâda, il a été placé sous mandat de dépôt pour vente de psychotropes.

## Démantèlement d'une bande d'escrocs

Un groupe composé de 5 personnes dont deux en fuites, qui avaient vendus des terrains fictifs à une trentaine de personnes, a été arrêté, au début de la semaine passée, par les éléments de la brigade économique et financière de la Police judiciaire de M'Sila.

Selon la cellule de communication, les éléments de corps de sécurité ont réussi à mettre hors d'état de nuire le groupe en question, suite à des renseignements qui leur sont parvenus. Ce groupe dirigé par un gérant d'une agence immobilière vendait des lots de terrains avec de faux actes notariés. Ils falsifiaient les sceaux de notaires.

Selon la même source, pas moins de 30 personnes ont été victime de cette escroquerie qui est estimée à 5 milliards de centimes.

Présentés, en fin de semaine, devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila, le principal accusé F.L., est placé sous mandat de dépôt et deux de ses complices L.D., 59 ans et B.T., 49 ans ont été placés sous contrôle judiciaire pour association de malfaiteurs, escroquerie et faux et usage de faux. Un mandat d'arrêt a été délivré à l'encontre des deux autres complices qui sont toujours en fuite. M. B.

## Programme du Samedi 30 mars 2013



10h30 : El mouqawil (10) rediff - Feuilleton alg  
11h00 : Actu-elle «rediff» - Emission  
12h00 : Journal en français+météo - Information  
12h25 : Oua yabqa el hob (17) - Feuilleton double  
13h40 : Nahoua el cherq (07) - Documentaire  
14h30 : Chahrazed (08) - Feuilleton arabe  
15h10 : Fête monter le son «rediff» - Emission  
16h05 : Il était mille fois n°12 «rediff» - Série enfantine  
16h30 : Takder tarbah - Emission de jeux  
17h00 : Santé mag - Magazine de santé  
18h00 : Journal en amazigh - Information  
18h20 : El mouqawil (11) - Feuilleton alg  
18h45 : 50 ans, 50 femmes - Série  
19h00 : Journal en amazigh - Information  
19h30 : Relais - Emission  
20h00 : Journal en arabe - Information  
20h45 : A cœur ouvert (direct) - Emission  
22h30 : Aila hayla - Film alg  
oohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu  
12:45 Météo  
12:48 Trafic info - Magazine de services  
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif  
13:00 Journal  
13:20 Reportages - Magazine de reportages  
15:15 Ghost whisperer - Série fantastique  
16:00 Ghost whisperer - Série fantastique  
16:55 Tous ensemble - Magazine de société  
17:50 Tous ensemble - Magazine de société  
18:45 50mn Inside - Magazine de reportages  
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration  
20:35 Météo  
20:40 Nos chers voisins - Série humoristique  
23:15 The Voice - Divertissement



11:55 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
12:45 Point route - Magazine de services  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:15 13H15, le samedi... - Magazine d'actualité  
13:55 Météo 2  
14:00 Envoyé spécial : la suite - Magazine de reportages  
14:50 Grand public - Magazine culturel  
15:45 Boulevard du palais - Télécinéma policier  
17:25 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes  
19:00 Cd'aujourd'hui - Variétés  
19:05 Mot de passe - Jeu  
20:00 Journal  
20:40 Tirage du loto - Loterie  
20:42 Emission de solutions - Magazine de l'environnement

20:43 Météo 2  
22:55 Cd'aujourd'hui - Variétés  
23:00 On n'est pas couché - Talk show



12:00 12/13 : journal régional  
12:25 12/13 : journal national  
12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier  
13:20 Duo de vie - Magazine de services  
13:25 Les grands du rire - Divertissement-humour  
14:55 Keno - Loterie  
15:00 En course sur france 3 - Tiersé  
15:25 Samedi avec vous - Magazine régional  
16:45 Expression directe - Magazine politique  
16:50 Un livre toujours - Magazine littéraire  
16:55 Les carnets de Julie - Magazine culinaire  
17:55 Questions pour un champion - Jeu  
18:30 Avenue de l'Europe - Magazine d'actualité  
19:00 19/20 : journal régional  
19:30 19/20 : journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport - Multisports  
20:15 Zorro - Série d'aventures  
22:15 Petite fille - Télécinéma dramatique



12:10 Shitcom - Divertissement-humour  
12:15 La météo  
12:20 Rencontres de cinéma - Magazine du cinéma  
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité  
13:45 L'effet papillon - Magazine d'actualité  
14:25 Intérieur sport - Magazine sportif  
14:45 Samedi sport - Multisports  
14:50 Rugby - Championnat de France Top 14 - 23e journée  
16:45 Samedi sport - Multisports  
16:50 Football - Championnat de France Ligue 1 - 30e journée  
19:00 LE JT  
19:10 Salut les terriens ! - Magazine d'actualité  
20:25 Made in groland - Divertissement-humour  
22:30 Une minute avant - Série d'animation  
22:32 Une minute avant - Série d'animation  
22:35 Jour de rugby - Rugby  
23:15 Jour de foot - Football



11:30 Norbert et jean : le défi - Magazine culinaire  
12:40 Météo  
12:45 LE 12.45  
13:05 Le mag - Magazine d'actualité  
14:50 C'est ma vie - Magazine de société  
16:05 C'est ma vie - Magazine de société  
17:30 Accès privé - Magazine du show-biz  
18:40 Un trésor dans votre maison - Magazine de services  
19:43 Météo  
19:45 LE 19.45  
20:10 Scènes de ménages - Série  
21:40 Hawaii 5-0 - Série policière  
22:30 Hawaii 5-0 - Série policière  
23:15 Hawaii 5-0 - Série policière

## La sélection



20:50

## The Voice, la plus belle voix - Divertissement

Durée : 2h25 - Présentateur : Nikos Aliagas  
Episode 9 - Saison 2

Les battles battent leur plein : sur une scène transformée en ring, chaque coach oppose deux talents de son équipe sur une même chanson. Il désigne ensuite le plus convaincant des deux, celui qui accèdera aux lives. Mais cette année, les coaches ont la possibilité de faire retenir le buzzer et de «voler» ainsi le talent éliminé. Une nouveauté dont ils ne risquent pas de se priver ! Enfin, pour cette édition, chaque coach fait appel à deux artistes pour préparer son équipe : Christophe Willem et Alain Chamfort sont aux côtés de Jenifer, Grégoire et Patrick Fiori de Garou, Paul Personne et Joyce Jonathan de Louis Bertignac et Lara Fabian et Chimène Badi de Florent Pagny.



20:45

## Simplement pour un soir - Variétés



Durée : 2h10 - Présentateur : Patrick Sabatier, Virginie Guilhaume  
Les stars rendent hommage à leurs idoles

Patrick Sabatier et Virginie Guilhaume font revivre les stars d'hier aux côtés de celles d'aujourd'hui, pour des duos inédits et des reprises décalées. Chanteurs, comédiens et humoristes réalisent des prestations surprenantes, entre sketches avec un comique d'autrefois, ou duos avec une légende de la chanson. Pascal Obispo chante en duo avec John Lennon, tandis que Shy'm est accompagnée de Léo Ferré au piano sur «Avec le temps». Lara Fabian et Sofia Essaïdi, en hommage à Serge Lama, se lancent dans une prestation émouvante avec Dalida. M. Pokora, de son côté, prend le micro en duo avec la légendaire Edith Piaf, pour rendre hommage à son idole.



20:45

## Le sang de la vigne - Téléfilm policier

Durée : 1h30 - Acteurs : Pierre Arditi, Catherine Demaï, Yoann Denave - Réalisateur : Marc Rivière  
Le dernier coup de Jarnac (2/0)  
Missionné par un actionnaire japonais, l'enologue Benjamin Lebel doit mener un audit dans une entreprise de spiritueux dont les copropriétaires se déchirent.



20:55

## Lock out - Film de science-fiction

Durée : 1h35 - Acteurs : Guy Pearce, Maggie Grace, Vincent Regan - Réalisateur : James Mather  
Un homme condamné à tort pour espionnage est libéré contre le sauvetage de la fille du président prise en otage dans une prison spatiale expérimentale.



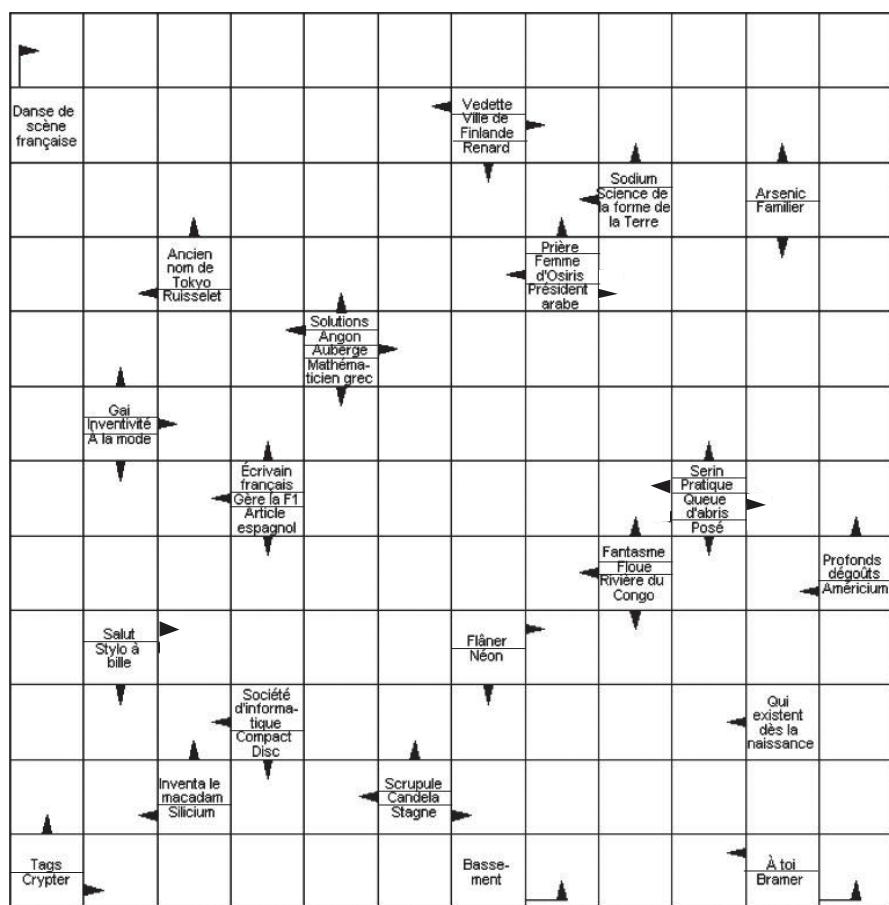
20:50

## Hawaii 5-0 - Série policière

Durée : 0h50 - Acteurs : Alex O'Loughlin, Scott Caan, Teilor Grubbs - Réalisateur : Eric Laneuville  
Huaka'i Kula - Saison 3 (10/0)  
Un voyage en camping avec Grace ne se passe pas comme prévu : un homme armé prend Steve et une enfant en otages. De son côté, Kono rencontre le frère d'Adam.



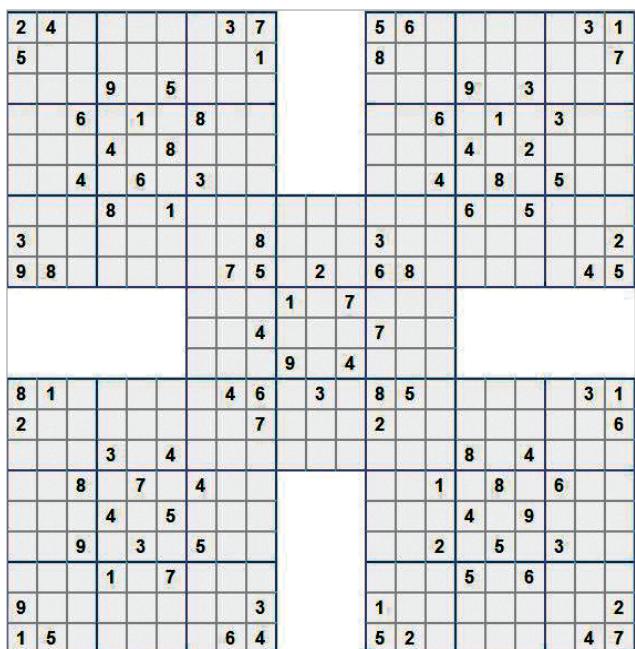
## Mots fléchés n°233



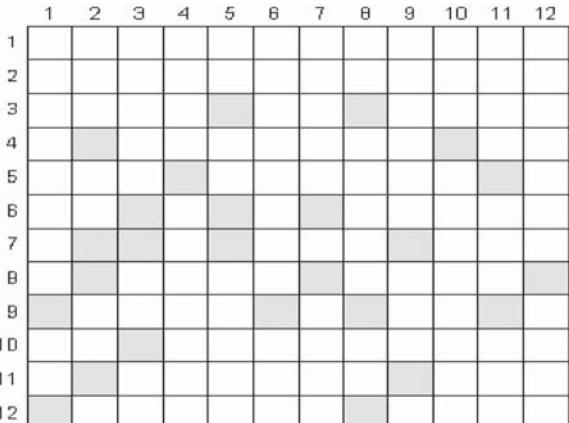
## Samurai-sudoku n°233

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°233



## Horizontalement :

- Polygone à quatre côtés
- Relatifs aux ultrasons
- Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- Bras - Our
- Pronom relatif - Divinité féminine
- Adjectif numéral - Pied menu
- Première épouse de Jacob - Épuise
- Prénom masculin - Erre
- Insecte hétéroptère - Deux
- Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- Affronts - Logement
- Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie

## Verticalement :

- Petite quantité - Note
- Petit avion - Article indéfini - Négation
- Parcelle - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendéléium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge - Prêtre et patron des gens de loi
- Année - Levier à l'usage de la grosse artillerie - En les
- Racle la gorge - Dialecte
- Epoque - Qui suit des études
- Lu à nouveau - Risque - Eau-de-vie
- Alcaloïde de la fève de Calabar - Abandonna

## Proverbes

Prends en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer, non pas celles de celui qui t'a fait rire.

## Proverbe algérien

La malédiction ne frappe jamais avec un bâton

## Proverbe berbère

Allonge tes pieds en proportion de ton tapis.

## Proverbe arabe

L'argent n'a pas d'odeur

## Proverbe français

## C'est arrivé un 30 mars

**2001 :** Branislav Ivkovic (en), député du Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milošević, affirme au parlement serbe que des forces de police ont été envoyées dans le quartier de Dedinje afin d'arrêter l'ex-président yougoslave. Les partisans de Milosevic se rendent alors aux abords de sa résidence pour tenter d'empêcher son arrestation.

**2003 :** l'Angleterre remporte le Tournoi des six nations de rugby à XV et réalise son 12<sup>e</sup> Grand Chelem.

**2011 :** résolution n° 1975 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

## Célébrations :

- Journée scolaire de la non-violence et de la paix (Denip), aux pays avec calendriers scolaires spécifiques de l'hémisphère sud.

- **États-Unis :** National Doctors Day, Journée nationale des médecins, initiée en Géorgie dès 1933, officialisée en 1990.

- **Palestine :** Land Day, Fête de la terre, en arabe : Yom al-Ard, commémore les manifestations de 1976 contre l'occupation et la confiscation de terres.

- **Trinité-et-Tobago :** Spiritual Baptist/Shouter Liberation Day (en), Jour de la libération de la religion «Spiritual Baptist», commémore l'abrogation de la prohibition de cette religion syncrétique afro-caribéenne.

## 2<sup>È</sup> FESTIVAL NATIONAL DES ÉCOLES DE TIR SPORTIF À TIPASA

# M. Mellah donne le coup d'envoi

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, M. Bellakacem Mellah, a donné jeudi à Tipasa le coup d'envoi du deuxième Festival national des écoles de tir sportif, auquel participent plus de 200 athlètes issus de 12 ligues de wilayas.

«Cette manifestation vise à promouvoir les échanges entre les jeunes d'une même nation, par le biais du sport», a déclaré M. Mellah à l'ouverture de ce Festival, organisé par la ligue de wilaya du tir, sous l'égide du ministère de tutelle. «Il s'agit aussi, pour le ministère de la Jeunesse et



des Sports, de mettre cette discipline au service de la promotion de cette destination touristique privilégiée qu'est Tipasa», a ajouté le secrétaire d'Etat chargé de la

jeunesse, qui a visité des sites naturels et des vestiges historiques et archéologiques. Au champ de tir de Chenoua, lieu du déroulement de cette manifestation, M. Mellah a ex-

primé son «émerveillement» par ce joyau, qu'il a considéré comme étant «unique en son genre sur le plan national et continental et qui a abrité plusieurs compétitions internationales».

S'adressant aux animateurs de ce sport, M. Mellah les a exhortés à créer des écoles de tir pour développer cette pratique sportive, et constituer une pépinière de jeunes talents appelée à servir de réservoir pour la sélection nationale. Les athlètes issus de 12 ligues de wilaya du (âgées entre 8 et 17 ans) auront à se mesurer dans des épreuves du tir à l'arc et du tir au pistolet et au fusil à air comprimé.

## CHAMPIONNAT ARABE DE JUDO (JUNIORS)

# L'Algérie décroche plusieurs titres à Oman

La sélection algérienne de judo (juniors-filles) a été sacrée championne arabe de la discipline à l'issue du championnat arabe qui s'est déroulé du 23 au 26 mars dans la capitale jordanienne. Les judokas algériennes Imène Idriss (-

48kg), Imène Aoussi (-57kg), Sonia Mizi (-63kg) et Yasmine Melouk (-78kg) ont décroché le vermeil dans la compétition à laquelle ont pris part 13 pays arabes. La sélection algérienne a remporté le titre par équipes chez les filles devançant sur

le podium l'Egypte et la Jordanie. En juniors garçons le titre par équipes est revenu à l'Egypte suivi par l'Algérie et de la Libye.

## 13 judokas de Mohammadia qualifiés pour les divers championnats nationaux

Treize (13) judokas du club «Abtal Mohammadia (Mascara) se sont qualifiés pour les championnats nationaux de différentes catégories, a indiqué le président du club, M. Yakoub Menaouer.

Deux judokas des catégories de 66 kg et 81 kg se sont qualifiés pour le championnat national séniors individuels, qui a débuté jeudi à Alger alors qu'un autre de la catégorie de 90 kg sera présent au championnat national cadets qui se déroulera au début avril à M'sila. Cinq autres judokas sont qualifiés au championnat national juniors par équipes prévu les 19 et 20 avril à Blida, alors que trois autres représenteront leur club au

championnat national juniors individuel qui aura lieu le même mois à Jijel. Par ailleurs, cinq autres éléments sont qualifiés pour la phase nationale par équipes (espoirs) prévue en mi-mai prochain dans la wilaya de Constantine, alors qu'un seul est qualifié au championnat national minimes individuels qui aura lieu en fin mai et début juin prochains.

Enfin, deux judokas sont qualifiés pour le championnat national individuels espoirs prévu en juin. Le président du club estime la qualification de ce nombre important une consécration du judo à Mohammadia qui avait enfanté des champions nationaux lors des années 70 et 80.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO (INDIVIDUEL-SENIORS)

# Résultats des finales de la 1<sup>re</sup> journée

Les résultats des finales de la première journée du championnat d'Algérie de judo individuel seniors (dames, messieurs) disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger) :

### SENIORS DAMES :

**Catégorie (-70kg):**  
1. Aïcha Benabderrahmane (AS Sûreté nationale)  
2. Kahina Saidi (GS Pétroliers)  
3. Adila Ladjiroud (ASSN)  
- Sara Kardadjad (JC Tizi Ouzou)

**Catégorie (-78kg):**

1. Ouallal Kaouter (GSP)
2. Nesrine Ayadi (USMA)
3. Maya Mouloudi (CJF Alger)
- Sara Mansour (EJK Tizi Ouzou)

**Catégorie (+78kg):**

1. Sonia Asselah (GSP)
2. Sabrina Asselah (GSP)
3. Fatma Zohra Bouamer (GSP)
- Malia Guemouni (Bejaia)

**SENIORS MESSIEURS :**

**Catégorie (-90kg):**

1. Amar Benyekhlef (GSP)
2. Abderahim Bouchoukh (GSP)

3. Rami Serai (CNR Sétif)
- Abderahmen Benamadi (ASSN)

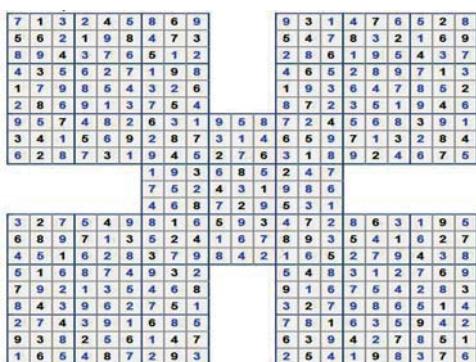
**Catégorie (-100kg):**

1. Lyès Bouyakoub (GSP)
2. Ahcen Assam (ASSN)
3. Abdelaziz Gaci (USMA)
- Ahmed Kebaili (JC Constantine)

**Catégorie (+100kg):**

1. Bilel Zouani (ASSN)
2. Amar Belgacemi (JC Constantine)
3. Mohamed Taib (CREPES Militaire)
- Nadjib Temar (USMA)

## Solution Samurai-sudoku N°232



Solution Mots Croisés N°232

BIREFRINGENT  
APICAUX■ ELOI  
REVERSION■ SB  
ACERE■ ORANTE  
GA■ V■ SN■ NIAT  
O■ MEDE■ ETAL  
UGOLIN■ NEIGE  
INDEXERA■ SIR  
NEE■ ISE■ COQS  
ATREE■ CORNUE  
GUE■ MATOISES  
EMS■ ECO■ C■ S

Solution Mots Fléchés N°232

FACTIONNAIRE  
LUIRE■ EUSSE■  
UT■ OPPRESSER  
CHAPEAU■ EOLE  
TER■ RIDEAU■ A  
UNAU■ LATITUDE■  
AT■ NUL■ I■ UBE  
TIVA■ AERONEF  
IF■ NASSES■ RF  
OISIFS■ UTILE  
NA■ MIENS■ LUT  
S■ SENSUELLES

## DOPAGE

**Le CIO passe au crible les échantillons des Jeux de Turin**

Le Comité international olympique (CIO) va analyser les tests antidopage des Jeux de Turin de 2006 d'hiver, pour les passer au crible selon de nouvelles méthodes de détection, avant l'entame des prochains Jeux d'hiver de Sotchi, rapporte le site de l'instance olympique. Le CIO conserve depuis les Jeux d'Athènes en 2004 tous les tests qu'il a fait subir aux plus grands champions durant les quinzaines olympiques afin qu'ils puissent un jour servir de preuve d'une infraction aux règles antidopage. «Je pense que c'est un des outils les plus forts et les plus dissuasifs qu'a le CIO. Il est de notoriété publique maintenant que le CIO est l'une des rares organisations à conserver les échantillons jusqu'à la fin de la période autorisée qui est de huit ans», a indiqué le directeur médical et scientifique du CIO, Richard Budgett. «Nous allons donc faire réanalyser des échantillons de Turin afin de profiter du fait que la science a fait beaucoup de progrès en huit ans», a-t-il dit. Plusieurs podiums ont été révisés suite à des analyses complémentaires similaires menées par le CIO qui permis de rattraper, quelques mois après les Jeux de Pékin en 2008, le champion du 1500 m, Rachid Ramzi du Bahreïn et le vice-champion de cyclisme, l'Italien Davide Rebellin. En 2012, avant que les tests antidopage des Jeux d'Athènes de 2004 n'arrivent à leur date d'expiration, fixée par le Code mondial antidopage à 8 ans, ils ont été soumis à de nouvelles analyses.

## COUPE ARABE DES CLUBS DE HANDBALL (DAMES)

**ESF Oued Righ classée 6<sup>e</sup>**

La formation féminine algérienne de l'ESF Oued Righ s'est classée sixième au classement de la première édition féminine de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule dans la ville de Marrakech (sud du Maroc). Ce classement a été obtenu suite à sa victoire vendredi face à l'équipe d'Irbil (Irak) 42-20. La cinquième place a été prise par le Mouloudia de Marrakech (Maroc) grâce à un goal-average favorable. Sept équipes féminines ont pris part à cette coupe, dont les filles du Groupement sportif pétrolier (GSP) qualifiées pour la finale et l'ESF Constantine qui joue pour la troisième place.

PREMIÈRE ÉTAPE RABAT-LARACHE  
**Coup d'envoi du Tour cycliste du Maroc**

Le coup d'envoi de la 26<sup>e</sup> édition du Tour cycliste du Maroc, organisée du 29 mars au 7 avril prochain, a été donné vendredi à Rabat avec la participation de 96 coureurs venant de 15 pays dont l'équipe algérienne algérienne «Vélo Club Sovac». La première étape de cette épreuve du circuit l'Africa Tour, épreuve inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale mènera les coureurs engagés dans cette édition de Rabat à Larache (nord) sur un parcours de 180km. Outre le Maroc qui y est représenté par deux équipes (A et B), l'édition de cette année connaît la participation de coureurs venus de l'Algérie, la Turquie, la Libye, l'Egypte, la Pologne, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, la Slovaquie et les Etats unis. L'équipe algérienne entraînée par Redouane Hamza est composée de Mehdi Hamza, Abdesslam Dahmane, Nabil Baz, Karim Hadj Bouzid, Mouad Betira, Mustapha Derouache, Hamza Merdj et Nadir Benraïs. Le programme de cette compétition, dont la dernière étape est prévue à Casablanca, comprend 10 étapes étagées sur un parcours total de 1 610 km, soit une moyenne de 150,7 km/jour. La première édition du Tour cycliste du Maroc remonte à 1937. Le record des victoires est à l'actif du Marocain Mohamed El Gourch, détenteur de trois titres (1960, 64 et 65).

## ATHLÉTISME / AFRIQUE DU SUD

**L'entraîneur de Pistorius n'exclut pas sa participation aux Mondiaux 2013**

Le champion handisport Oscar Pistorius, qui a recouvré jeudi la liberté de voyager à l'étranger, pourrait être présent aux prochains Mondiaux d'athlétisme à Moscou en août s'il décide de revenir à la course et revient au niveau, a indiqué son entraîneur Peet van Zyl. «S'il décide de courir et parvient à atteindre les minimas de qualification qu'un athlète doit réaliser pour les Mondiaux, il doit y aller», a-t-il déclaré.

Les Mondiaux d'athlétisme doivent se tenir cette année du 10 au 18 août à Moscou et Pistorius y affronterait des athlètes va-

lides, comme aux JO de Londres 2012.

La star paralympique sud-africaine reste accusé du meurtre de sa compagne, Reeva Steenkamp, abattue de 4 balles de 9 mm chez lui le jour de la Saint-Valentin.

Son procès pourrait débuter au mieux avant la fin de l'année, la date de début devant être fixée lors d'une audience le 4 juin. Défendu par un redoutable avocat, Pistorius, 26 ans, a obtenu le 22 février sa libération sous caution puis l'allègement des contrôles draconiens qui lui avaient été imposés en échange de cette liberté. Il pourra no-



tamment récupérer son passeport, à condition de dire sept jours à l'avance où il se rend, ce qui lui laisse la possibilité de reprendre la compétition.

## TUNISIE

**Le double champion olympique Oussama Mellouli se prépare pour les Mondiaux 2013**

Le double champion olympique, le Tunisien Oussama Mellouli, a repris les entraînements après avoir observé une longue pause après les JO-2012 de Londres avec pour objectif de s'aligner sur ses deux distances, le 1 500 m et le 10 km, aux Mondiaux-2013, cet été à Barcelone, dix ans après sa première médaille. Mellouli, 29 ans, a glané sa première médaille d'or olympique lors des Jeux de Pékin en 2008 sur 1 500 m avant de décrocher l'or sur une épreuve d'eau libre (10 km) aux JO de Londres l'été dernier, pour devenir le premier nageur de l'histoire à être titré en bassin et en eau libre. Mellouli, qui s'entraîne depuis 2002 à Los Angeles (Etats-Unis) où il prépare un Master en gestion sportive, a fait un break après les JO-2012, passant deux mois en Tunisie.

ATP - TOURNOI DE MIAMI  
**David Ferrer en demi-finales**

David Ferrer, tête de série n°3, s'est qualifié mercredi pour les demi-finales du Masters 1000 de Miami (dur) en battant l'Autrichien Jurgen Melzer, 42<sup>e</sup> mondial, 4-6, 6-3, 6-0. L'Espagnol de bientôt 31 ans, qui retrouvera lundi la 4<sup>e</sup> place du classement mondial aux dépens de son compatriote Rafael Nadal, affrontera le Français Gilles Simon (n°11) ou l'Allemand Tommy Haas (n°15), tombeur mardi de Novak Djokovic (n°1), pour une place en finale sur l'île de Key Biscayne. Ferrer, qui n'avait plus atteint le dernier carré à Miami depuis 2006 (défaite contre Roger Federer), avait été éliminé dès le 2<sup>e</sup> tour lors du Masters 1000 d'Indian Wells (dur) il y a un peu moins de trois semaines. Jusqu'à Indian Wells, son début de saison avait été exemplaire: deux titres (Auckland, Buenos Aires), une finale (Acapulco) et deux demi-finales (Open d'Australie, Doha). Il est d'ailleurs le joueur qui a gagné le plus de matches sur le circuit cette saison (24 victoires et 4 défaites).

WTA - TOURNOI DE MIAMI  
**La Russe Maria Sharapova en demi-finale**

La Russe Maria Sharapova n°2 mondiale, s'est qualifiée mercredi pour les demi-finales du tournoi de Miami (dur) en battant l'Italienne Sara Errani, tête de série n°8, 7-5, 7-5 en 2h30. La Russe doit rencontrer jeudi la Serbe Jelena Jankovic (n°22) ou l'Italienne Roberta Vinci (n°15) pour une place en finale. Sharapova, titrée la semaine dernière à Indian Wells (dur), n'a encore jamais remporté le tournoi de Miami, l'un des plus prestigieux du circuit après ceux du Grand Chelem, malgré quatre finales (2005, 2006, 2011, 2012).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DIVISION "UNE" DE HANDBALL (DAMES)  
**Le programme de la 18<sup>e</sup> journée**

Programme de la 18<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de division "Une" de handball (dames) dont les matches sont prévus samedi et mardi à 10h00 :

**Samedi 30 mars :**  
JS Awzellaguen - RII Alger  
OJS Constantine - CS Mouloud Mammeri  
ASFAK Constantine - NRF Constantine  
HHC Saïda - HBC El-Biar  
**Mardi 2 avril :**  
HBCF Arzew - ESFOR Touggourt  
FS Constantine - HBC Gdyel  
Exempt : GS Pétroliers.

JO 2020  
**La commission d'inspection du CIO «impressionnée» par la candidature d'Istanbul**

La commission d'évaluation du CIO a achevé mercredi son inspection de la candidature d'Istanbul à l'organisation des JO d'été 2020 avec une «excellente impression», louant notamment son «enthousiasme» et le «fort soutien» de ses autorités politiques.

Comme il l'avait déjà fait pour les deux rivaux de la ville turque, Tokyo puis Madrid, l'inspecteur en chef du Comité international olympique (CIO), Craig Reedie, a conclu sa revue de détail de quatre jours sur les rives du Bosphore par un petit commentaire positif. «Tout ceci a été extrêmement bien organisé et nous avons une excellente impression des capacités et de l'enthousiasme du comité de candidature», a-t-il déclaré devant la presse. Reedie a également relevé «l'enthousiasme» de la population pour la candidature de sa ville ainsi que «le fort soutien dont bénéficie la candidature (d'Istanbul) du gouvernement». Le gouvernement islamo-conservateur turc, qui a fait de l'organisation des JO une des priorités de sa promotion au rang de puissance régionale, n'a pas lésiné sur les moyens pendant la semaine.



COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE) ESS-CRB,  
CET APRÈS MIDI À 17H45 À SÉTIF

## L'Entente dans la peau du favori mais...

S.Ben

L'Entente de Sétif, détentrice de la Coupe d'Algérie est bien favorite pour se qualifier aux demi-finales de cette compétition en accueillant au stade du 8-Mai 45, aujourd'hui, à partir de 17h45 le CR Belouizdad dans un match qui s'annonce, malgré tout difficile pour les gars des Hauts-Plateaux.

Il faut d'emblée rappeler que cette rencontre sera très difficile à négocier par les Sétifiens chez eux bien qu'ils soient favoris théoriquement, dans la mesure où les gars du Chabab n'ont rien à perdre en jouant hors de leur base pour tenter de prendre leur revanche sur cette formation sétifiene qui les a battus la saison passée en finale de cette prestigieuse compétition. Et c'est justement l'enjeu de cette rencontre qui s'annonce aussi indécise que palpitante à suivre devant deux spécialistes de cette Coupe d'Algérie.

En effet, à l'Entente de Sétif, avec ses huit coupes en autant de finales, sera opposé, aujourd'hui, à l'autre spécialiste de l'épreuve, le CR Belouizdad, finaliste malheureux de la



dernière édition et détenteur de six titres sur neuf finales jouées. Toutefois, la mission des Belouizdadien s'annonce difficile face à une équipe qui carbure à plein régime, et qui n'est autre que l'actuel leader du championnat de Ligue 1. Les Sétifiens auront à cœur de poursuivre leur aventure en Coupe d'Algérie et refaire le coup de la saison dernière, avec le fameux doublé (coupe-championnat). Le CRB, qui a souvent réussi ses sorties du côté de Sétif, compte jouer son va-tout jusqu'au bout et pourquoi pas créer la sensation à Sétif-même. Pour le défenseur Harkat : « Le match s'annonce électrique entre deux équipes qui se connaissent bien, mais de notre côté, nous croyons bien sûr à la victoire.

Nous allons tout donner sur le terrain pour ne rien regretter à la fin de la partie. Je promets à notre public qui attend beaucoup de nous dans ce match que nous allons faire le maximum pour lui faire plaisir». De son côté et pour le défenseur Abdelkrim Maâmeri, c'est un «match» spécial dans la mesure où il a évolué durant sept ans au CR Belouizdad (dont il fut même le capitaine).

Et pour cette rencontre indécise, Maâmeri estime que «C'est la première fois que je jouera contre mon ancienne équipe, mais je ne ferai pas dans les sentiments et je fournirai tous les efforts qu'il faut pour aider l'Entente à l'emporter». confie Maâmeri avant de rappeler qu'après avoir joué la finale 2011-2012 sous les couleurs du CRB contre l'ESS, il aura le privilège de disputer, aujourd'hui, une «vraie finale avant l'heure». A noter que cette rencontre sera dirigée par l'arbitre Redouane Necib. Nul doute que le stade du 8-Mai 1945 de Sétif va s'avérer exigu pour contenir toute la masse des supporters des deux camps attendue aujourd'hui, mais une chose est sûre : le suspense sera total...

## Quelle tactique pour l'Aigle Noir

M.A.F

Elle est la formation qui détient le record de trophées en Coupe d'Algérie avec huit consécrations, l'Entente de Sétif, puisque c'est d'elle qu'il s'agit espère passer l'échéac cet après midi du CR Belouizdad, en match prévu au stade du 8 mai 1945 de Sétif, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Auréolés de leur position de leaders du championnat de Ligue 1, les joueurs du technicien français Hubert Velud, ne comprennent pas s'arrêter en si bon chemin, et veulent figurer dans le dernier carré de l'épreuve populaire.

Mais avant, ils doivent gagner face au CRB, une formation imprévisible capable d'aller sa qualification à Sétif même. En sus, le Chabab a souvent réussi ses sorties du côté des hauts plateaux, en témoigne la victoire (2-0) décrochée la saison dernière dans le cadre du championnat. L'affiche sur le papier a de quoi faire saliver tous les amoureux du football. ESS-CRB ou le rendez-vous numéro deux entre des équipes connues pour leur qualité de jeu et dont l'opposition en championnat avait accouché d'un 2-0 en faveur des Sétifiens en décembre dernier. Mais le scénario du match de samedi, pourrait bien être totalement différent. Il y a une place dans le dernier carré pour l'épreuve reine et cela pourrait reférer les ardeurs des uns et des autres. « C'est effectivement un beau match entre deux grands spécialistes. Une rencontre qui s'annonce très équilibrée, sans aucun doute. Mais je dois dire aussi que ce match n'a absolument rien à voir avec une rencontre de championnat. Il est clair qu'un quart de finale se gagne et rien d'autre. Je pense que l'équipe a assez de res-

sources morales pour sortir le match qu'il faut à l'occasion de ce quart de finale de la Coupe d'Algérie », a affirmé Farouk Belkaid, l'un des joueurs les plus expérimentés de l'ESS, avide d'ajouter le CRB à son tableau de chasse. Sur le banc, la bataille tactique s'annonce rude et très disputée entre le coach de l'Entente, Hubert Velud, et l'entraîneur du CRB, Fouad Bouali. Les deux techniciens vont certainement concorder, chacun de son côté, un schéma de quoi lui permettre de sortir vainqueur de cette opposition, qui va certainement drainer la grande foule au stade du 8 mai 1945. Côté effectif, l'ESS devra se présenter sans son milieu de terrain offensif, Khaled Gourmi, qui a du écourter la séance d'entraînement de jeudi, pour cause de blessure au niveau de la cuisse. L'ancien joueur du BSC Young Boys (Div 1 suisse), sera remplacé par son coéquipier Amine Tiouli, qui doit s'occuper du couloir droit.

Les deux formations, s'étaient rencontrées lors de la

précédente édition, mais en finale cette fois-ci. Le dernier mot est revenu aux Sétifiens grâce à des buts signés Hachoud et Benmoussa, contre une réalisation pour le CRB marquée par Ammour. Une chose est sûre, cette rencontre va à coup sûr tenir toutes ses promesses, que se soit sur la pelouse, ou bien dans les gradins. Les deux équipes, considérées comme des spécialistes dans la matière, vont sortir le grand jeu et leur « artillerie » pour poursuivre leur aventure, et faire ainsi plaisir à leurs fans qui n'attendent que ça. Ce match choc sera dirigé par l'arbitre Necib, assisté de Boutaghane et Boudebouz.

Pour rappel, l'USM Alger était la première formation

à composer son billet pour les demi-finales, en imposant jeudi face au NA Hussein Dey (2-1), en match disputé au stade Omar Hamadi.

## L'USM Alger, premier qualifié après sa victoire sur le NAH Dey

L'USM Alger est le premier club qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, à l'issue de sa victoire sur le NA Hussein-Dey sur le score de 2-1 (mi-temps: 1-0)) en quart de finale disputé jeudi au stade Omar Hamadi (Alger).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Khoualed (34') et Ferhat

(83') pour l'USMA, et Bendebka (88') pour Hussein Dey. Le NAHD, unique représentant de la Ligue 2, a raté l'occasion d'égaliser à la 49<sup>e</sup> minute, lorsque son joueur Benayache a vu son penalty arrêté par le gardien de l'USMA, Zemmamouche.

Le penalty a été sifflé suite à une faute de main de Bouchemma sur sa

ligne de but, une faute qui a valu un carton rouge au milieu de terrain usmiste. Les autres rencontres des quarts de finale se dérouleront selon le programme :

**Aujourd'hui, samedi 30 mars :**  
ES Sétif - CR Belouizdad (17h45)  
**Dimanche 31 mars :**  
MC Oran - WA Tlemcen (15h00).

JSK

## Les joueurs régularisés la semaine prochaine

Ferrah Menad

La régularisation de la situation financière des joueurs ne devrait pas tarder. Du moins, c'est ce que nous venons d'apprendre d'une source proche de la direction du club. En tout cas, après les promesses du président Mohand Cherif Hanachi à ses joueurs de percevoir très bientôt leur dû, Rial et ses coéquipiers attendent avec impatience de toucher leurs primes de matchs et salaires impayés que la direction leur doit. Ils espèrent un geste du président dans les jours à venir. D'ailleurs, on a appris que certains joueurs continuaient à s'interroger sur la date de leur paiement. Ils estiment que leurs doléances sont légitimes, vu leur parcours réalisé jusque-là. Le driver kabyle fait tout pour calmer les joueurs, en leur expliquant clairement que ce n'est qu'une question de temps et que tout va rentrer dans l'ordre. Sandjak craint surtout que cette situation ait des répercussions négatives, et c'est pour cela qu'il espère une solution avant cette rencontre pour mettre les joueurs dans de meilleures conditions pour aborder cette rencontre et la suite aussi avec un moral au beau fixe. En tout cas, c'est le souhait de tous les Kabyles de Djurdjura et le coach aussi qui espère voir son équipe réaliser des résultats positifs et atteindre l'objectif tracé par la direction : terminer la saison à une place honorable. Une source proche de la direction nous a fait savoir que les joueurs toucheront leurs primes de match le plus normalement du monde, tant que l'équipe n'a pas encore assuré son maintien en Ligue 1. Cela dit, la direction de la JSK risque de ne pas payer les primes de matchs aux joueurs avant ce fameux match face au MCA. N'empêche qu'elle souhaite au moins une victoire vendredi prochain, avant de satisfaire les revendications des joueurs.

## AHMED MESSAÂDIA : «Un bon résultat est impératif face au MCA»

Buteur de la JSK avec six buts, lui qui a permis à son équipe d'arracher pas mal de points depuis l'entame de la saison, le buteur kabyle, Ahmed Messaâdia, est convaincu que son équipe va atteindre ses objectifs. Il a aussi évoqué le prochain match face au MCA qui est capital pour son équipe. «Je pense que nous avons réalisé une saison correcte. D'ailleurs, tout le groupe est à féliciter à la suite de ce parcours pas seulement moi, car la détermination et la volonté de bien faire ont fait la différence en faveur de notre équipe dans plusieurs rencontres. Mais on doit continuer jusqu'à la fin de saison pour assurer le maintien.» A la question de savoir ce qu'il leur faut pour réaliser des résultats probants, Messaâdia réplique : «On s'est déjà mis à penser à ce match tant il est important pour nous et qui ne sera en aucun cas une partie de plaisir. Car il ne faut pas oublier que nous allons défier une autre équipe qui jouera pour le maintien. Cependant, on ne va pas se présenter dans la peau d'une victime-expiatrice, mais en conquérants, et on fera tout pour enregistrer le meilleur résultat possible pour qu'on consolide notre position au classement général.» Sachant qu'il ne reste que six jours pour affronter le match contre le Mouloudia d'Alger au 5-Juillet, Messaâdia annonce tout de go : «Cette rencontre, on la préparée depuis plusieurs jours. Donc, je pense que ce n'est même pas la peine de vous dire qu'on va faire de notre mieux pour revenir d'Alger avec un résultat positif. Certes, ce sera certainement difficile face à cette équipe qui joue pour une place sur le podium en Ligue 1, mais je pense vraiment qu'on n'a pas d'autre choix que d'aller là-bas pour arracher le meilleur résultat, et pourquoi pas s'offrir une victoire et procurer de la joie à nos supporters inchallah .

P S G

# Le Retour d'Ibra

Suspendu dans un premier temps pour deux matchs de Ligue des Champions après son carton rouge reçu en 8<sup>e</sup> de finale aller face au FC Valence, l'attaquant du Paris Saint-Germain Zlatan Ibrahimovic (31 ans, 26 matchs et 25 buts en Ligue 1 cette saison) a vu sa peine réduite à une seule rencontre. Le milieu de terrain parisien, Clément Chantôme, (25 ans, 20 apparitions en L1 cette saison) est heureux de pouvoir compter sur le Suédois face au FC Barcelone, en quarts de finale aller de la C1. «C'est une très belle nouvelle. Il est toujours important d'avoir des joueurs qui connaissent ce genre de matchs de très haut niveau. C'est un grand joueur qui a du charisme, de l'expérience. Il donne confiance aux autres. Alors, forcément, ça change la donne... Ça sera particulier pour lui de jouer face à son ancien club. Il voudra bien faire», a déclaré Chantôme dans des propos rapportés par *L'Equipe*. Match aller programmé le 2 avril prochain au Parc des Princes.



**Brésil**  
Scolari menace de sortir Neymar

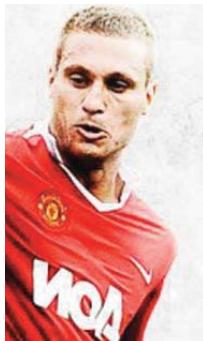
Titulaire contre l'Italie jeudi dernier (2-2) puis la Russie lundi (1-1), l'attaquant du Brésil et du FC Santos Neymar (21 ans) a offert une première prestation correcte, ponctuée d'une passe décisive, puis une seconde sans saveur.

Pas de quoi rassurer ses détracteurs, qui estiment que le joueur est monté en épingle. Le sélectionneur auriverde Luiz Felipe Scolari a d'ailleurs rappelé après le match contre les Russes que sa star n'était pas irremplaçable. «Neymar a beaucoup plus joué pour l'équipe qu'auparavant.



## Vidic dans le viseur du Milan !

Le Milan AC a coché le nom du défenseur serbe de Manchester United pour se renforcer lors du prochain mercato estival. Le capitaine de Man United Nemanja Vidic est au sommet de la liste de l'été du Milan AC et les Red Devils sont prêts à recevoir des offres, selon nos informations.



ASSE

## Le prix d'Aubameyang fixé



Convoité par de nombreux clubs et notamment le Paris Saint-Germain et le Milan AC, l'attaquant de l'AS Saint-Etienne, Pierre-Emerick Aubameyang devrait quitter son club cet été. Interrogé à ce sujet, l'agent du joueur explique que les dirigeants stéphanois attendent une offre à hauteur de 12 millions d'euros. «Saint-Etienne a déjà refusé des offres cet hiver dont une en provenance de France. Aujourd'hui, le club stéphanois réclame 12 millions d'euros pour mon client».

## Benzema l'anomalie en Europe



Karim Benzema a été entraîné face à l'Espagne mardi soir, mais n'a toujours pas marqué pour la France et cela fait plus de 1 000 minutes maintenant en sélection, une anomalie en Europe pour un joueur de ce calibre. Mardi soir au Stade de France, c'est Pedro qui a assuré le succès de la Roja (1-0). Et la comparaison fait mal: l'ailier du Barça en est à dix réalisations cette saison en sélection espagnole (en amical et qualification).



## Buffon «Balotelli se comporte bien»

Voici les réactions de Buffon suite à la victoire de l'Italie contre Malte hier soir. «Balotelli se comporte très bien, l'important est qu'il maintienne cette envie de se sacrifier pour l'équipe. Concernant le penalty arrêté, j'ai plongé au dernier moment, le tir était fort mais pas très bien placé, j'ai été un peu chanceux.»

CONSTANTINE  
RÉAMÉNAGEMENT DE  
L'UNIVERSITÉ ET DE LA  
MOSQUÉE EMIR ABDELKADERLa demande  
de financement  
sera soutenue

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghlamallah, a déclaré jeudi à Constantine que son département soutiendra auprès du Premier ministre la demande d'approbation et de financement du projet de stabilisation et de réaménagement de l'université et de la mosquée Emir Abdelkader formulée par les services de la ville de Constantine. S'exprimant lors de la présentation d'une étude préliminaire portant sur le confortement de l'université et de la mosquée Emir Abdelkader, le ministre a souligné "l'urgence" que revêt l'intervention sur un "monument phare du pays", avant d'ajouter que "toute l'attention sera réservée au dossier" du projet de stabilisation, soumis au Gouvernement.

Saluant l'initiative des services de la wilaya quant aux études engagées pour "sonder" la stabilité de l'environnement immédiat de l'université et de la mosquée Emir Abdelkader, confiées à un bureau d'étude italien spécialisé, M. Ghlamallah a indiqué que cette démarche sera appliquée pour les deux autres grands projets de son département, à savoir la mosquée Benbadis, en cours de réalisation à Oran, et la Grande Mosquée d'Alger. Il a insisté, à ce propos, sur l'importance d'intégrer dans ce genre d'études "des compétences locales pour qu'elles acquièrent une expérience dans le domaine". Le rapport présenté par le directeur du logement et des équipements publics de la wilaya fait état d'une instabilité du sol et un affaissement de terrain du côté Est de la mosquée. Il évoque deux niveaux d'intervention relatifs à la réalisation d'un mur de soutènement et un système de drainage souterrain, tout en fixant à 18 mois le délai de réalisation. Par ailleurs, le ministre a installé la commission de wilaya des Affaires religieuses devant arrêter le programme du secteur, dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe", prévu en 2015, et a insisté à ce que le programme élaboré "reflète l'héritage de la ville deux fois millénaire". M. Ghlamallah a fait une première halte au chantier de réhabilitation de la salle de conférences de l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, dont la réception est prévue en avril prochain puis s'est rendu ensuite au centre culturel islamique Ahmed Hamani, un édifice qui sera réhabilité, dans le cadre de la même manifestation. Le ministre a ensuite assisté, à Dar El Imam, à l'institut El Kettania, au lancement d'un cycle de formation portant sur la conciliation familiale.

## NAISSANCE

C'est avec joie que nous apprenons la naissance d'un joli poupon prénommé

## Younes

Au foyer de notre cher ami Bouhlaïl Tayeb. En cet heureux événement la famille Bouhamama et Bétioui souhaitent une longue vie au bébé et un prompt rétablissement à la maman. **Rabah et Nassim**

## SÛRETÉ NATIONALE : SORTIE DE LA 8E PROMOTION DES LIEUTENANTS DE POLICE EXTERNES DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE SOUMAÂ

## LA FORMATION AU TABLEAU D'HONNEUR



Photo sevenir

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a présidé, jeudi, la cérémonie de sortie de la 8<sup>e</sup> promotion des lieutenants de police externes de l'École d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ (Blida).

La promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir le lieutenant de police Siouani Kamel. Forte de 592 éléments, dont 65 officiers féminins, la promotion sortante a bénéficié d'une formation théorique et appliquée dans différents modules de droit et technique, des libertés générales et des droits de l'homme, parallèlement à un entraînement en accord avec les développements actuels en la matière.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Habitat et de l'urbanisme, de la Jeunesse et des sports et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, respectivement MM. Abdelmajid Teboune, Mohamed

Tahmi et Mme Souad Bendjaballah ainsi que du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algérien (UGTA), M. Abdelmadjid Sidi Saïd, du directeur général de la protection civile, M. Mustapha Lahbiri et de nombreux responsables locaux.

Le directeur de l'École d'application de Soumaâ, le commissaire divisionnaire Malek Mohamed, a invité, à l'occasion, les éléments de la promotion sortante à se prévaloir sur le terrain "d'une parfaite discipline, alliée à l'esprit de modernité, tout en faisant montre de leur compétence et professionnalisme".

Il a, à cet effet, souligné "l'importance primordiale" dévolue par la DGSN à la formation des éléments de la Police, afin de les rendre aptes à remplir les missions qui leur sont assignées, dans "le respect des principes des droits de l'homme et de sa dignité, tout en adoptant la modernité dans la lutte contre le crime", a-t-il observé.

Depuis sa création il y a 44 ans,

l'École d'application de Soumaâ a formé 85 600 éléments de la Police, des Douanes, de l'Administration pénitentiaire, de la Protection civile, et d'agents de sécurité relevant d'établissements privés, en plus d'éléments étrangers issus de pays amis et frères, a fait savoir ce responsable. La cérémonie a été marquée par un passage en revue de la promotion sortante, avant la remise des grades et des diplômes aux lauréats, suivie de l'échange de témoignage entre les promotions sortante et entrante, et enfin la lecture de sermon.

Des exhibitions dans les sports de combats, de self défense, et de tirs ont été, également, présentés aux invités. Le chahid du devoir, le lieutenant Siouani Kamel est né le 28 juin 1961 à Bab El Oued (Alger). Il rejoint la Police en 1983, avant sa désignation à la sûreté de wilaya de Ghardaïa. Il fut assassiné le 28 mars 1995 dans une embuscade tendue par un groupe terroriste, au centre-ville de Metlili, lors d'une patrouille avec ses collègues.

PREMIER MINISTRE DE LA JUSTICE DE L'ALGERIE INDÉPENDANTE  
Me Ammar Bentoumi nous quitte

• La dépouille mortelle de M<sup>e</sup> Ammar Bentoumi sera transférée ce matin au tribunal Abane Ramdane d'Alger-centre

• Il sera enterré cet après-midi au cimetière de Sidi M'hamed à Bouzaréah



Le premier ministre de la Justice, garde des Sceaux, de l'Algérie indépendante, le bâtonnier Me Ammar Bentoumi est décédé hier à son domicile à Alger des suites d'une longue maladie, à l'âge de 90 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

La dépouille mortelle de M<sup>e</sup> Ammar Bentoumi sera transférée ce matin au tribunal Abane Ramdane d'Alger-centre où un hommage lui sera rendu par ses confrères et compagnons de lutte pour l'indépendance. Il sera enterré dans l'après-midi au cimetière de Sidi M'hamed à Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger.

Connu pour son engagement sans faille lors de la guerre de Libération nationale, le défunt avait notamment

ment formé le «collectif des avocats d'Alger» en compagnie d'avocats algériens et d'autres d'origine française ayant épousé la cause

riens durant la guerre de Libération nationale.

Après l'indépendance, il fut désigné ministre de la Justice du premier gouvernement du président Ahmed Ben Bella et restera dans l'histoire comme le tout premier garde des Sceaux de l'Algérie post-colonial. Ses idées modérées et ses positions

en faveur de la paix et la concorde lui vaudront l'estime de beaucoup de ses concitoyens.

Dans un entretien à l'APS, en septembre 2012, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du premier gouvernement de l'Algérie indépendante, Ammar Bentoumi avait salué la «sagesse» qui avait prévalu au moment de désigner ce gouvernement, en dépit des incompatibilités personnelles nées de ce qu'on a qualifié alors de «crise de l'été 1962». Pour le défunt, il fallait à l'époque «outrepasser toutes les divergences d'autant plus que la population avait investi la rue (...) et préserver la sécurité, l'unité et l'indépendance de l'Algérie afin de ne pas remettre en cause les accords d'Evian».